



MARNE-LA-VALLÉE
BUSSY SAINT-GEORGES

www.mercure.com / www.accorhotels.com



3 salons climatisés
allant de 45 à 85 m²

Des salons pouvant accueillir des réunions
de travail, séminaires & cocktails.
Salons à la lumière du jour et équipés
de systèmes audio & vidéo intégrés !

1 formule
déjeuner



RESTAURANT
LE PUZZLE

LE PLAT DU JOUR

+
LE CAFÉ
TRÈS
GOURMAND

16.⁷⁰
€

Magjournal 77

Le mensuel

Votre journal local gratuit

Numéro 12 / Mars 2019

Magjournal77.fr

Serris

Un centre commercial de 105 000 m² figure parmi les trente-sept projets de la ville

Le projet d'un nouveau centre commercial a été présenté par Philippe Descrouet, maire de Serris, samedi 9 février, à la Ferme des Communes. Il figure parmi les trente-sept opérations qui vont dessiner le futur de la ville. Elles concernent le développement économique, le logement et les équipements collectifs.

La Happy Factory, le nouveau centre commercial, va voir le jour en 2023, en face du Val d'Europe et de la Vallée-village.

Philippe Descrouet déclare : « Serris, c'est tout sauf une ville dortoir. Aujourd'hui, c'est un peu moins de dix mille habitants et un peu moins de dix mille emplois. Dans sept ans, la population atteindra quinze mille habitants et il y aura quinze mille emplois ».

(Voir l'article en page 8)





Agent agréé Tim Automobiles
D 401 - 77230 Longperrier



+ de 50 véhicules
neufs et d'occasion
en stock

01 60 03 41 73
www.timautomobiles.fr



Occasions sélectionnées - Garanties - Financement à la carte
Entretiens et réparations toutes marques



PROGRAMME DES ANIMATIONS

• MARS •

De 14h à 19h

Du mardi 12 au samedi 16
POP UP STORE

Artisanat

Découvrez le talent et le savoir-faire d'artisans locaux et participez à de nombreux ateliers créatifs.

Mercredi 20
ATELIERS

Poterie du bonheur !

À l'occasion de la Journée du Bonheur, réalisez un porte-bonheur en poterie !

Guitare

De 14h à 18h, venez écouter et apprendre à jouer comme un virtuose !

Samedi 23
ÉVÈNEMENT
La Meldoise

À la veille de son départ, la célèbre course 100% féminine vous donne rendez-vous aux Saisons de Meaux. Venez y chercher vos dossards et vous préparer à la course avec un kiné !

Du mercredi 27 au samedi 30
SALON DU LIVRE

Romans, mangas, BD, albums...

Rendez-vous Place de l'Arbre dans notre bibliothèque enfantine pour de grands moments d'évasion !

Mercredi 27 : dédicace surprise
Samedi 30 : atelier création de planches BD

Du mercredi 20 au samedi 23

FORUM HAPPY TECH

L'industrie : Des métiers d'avenir

Découvrez les métiers de demain et rencontrez les professionnels de l'industrie.



3 AVENUE ROLAND MORENO - 77124 CHAUCONIN-NEUFMONTIERS

SAISONS DE MEAUX
100 BOUTIQUES & RESTAURANTS

aushopping.com [LesSaisonsDeMeaux](https://www.facebook.com/LesSaisonsDeMeaux) [CCSaisonsdeMeaux](https://www.instagram.com/CCSaisonsdeMeaux)

© Crédit photos : Shutterstock - La société organisatrice se réserve le droit d'écouter, de modifier ou de prolonger purement et simplement les animations en raison de tout événement indépendant de sa volonté, en tout état de cause, sa responsabilité ne saurait être engagée et aucune indemnité ne saurait être réclamée à ce titre. Dans la limite des stocks disponibles. Photos non contractuelles.

Meaux

Les gagnants du concours des illuminations ont été mis sous les feux des projecteurs : la liste des lauréats

La Ville de Meaux a récompensé les habitants qui ont participé au concours des illuminations de Noël, samedi 9 février.

Soixante-dix Meldois ont participé au concours des maisons et balcons illuminés proposé par la Ville. Le jury a sélectionné les plus belles décorations selon différents critères.

Pour le maire, Jean-François Copé, le concours est un moyen d'embellir la ville : « Il est impossible budgétairement d'illuminer toute la ville. On a mis le paquet dans les grands axes et les initiatives des Meldois permettent d'équilibrer le tout ».

Au total, la ville a disposé trois cents dix-sept motifs lumineux étendus sur dix-neuf mille mètres linéaires de rue.

Patrick Casaert



Les lauréats

Catégorie balcons

Lumières d'encouragement : Florent Bascon ; Magali Letolle ; Marlène Lebourles ; Laëticia Violet ; Véronique Lallouette-Germier ; Chantal Guerdoux ; Michel Rateau ; Nicole Tutin ; Houda Bakrin ; Andrée Feret ; Claude-Luce Menvielle.

Lumières de bronze : Régis Tessier ; Ingrid Bruneteau-Riothon ; Maryline Mercier ; Guy Charpentier ; Estelle Fert ; Claude Poupard ; Olivier Maitre ; Brigitte Decept ; Yamina Belhamici.

Lumières d'argent : Carole Bauchet ; Sylvie Loiselle ; Marie-Christine Dufour ; Grégoire Eloy ; Marlène Caillot ; Martial Longatte ; Françoise d'Hiver ; David Flouron ; Patrick Patron ; Gisèle Urien ; Martine Coquizart ; Michèle Aidel.

Lumières d'or : Sandrine Roux ; Serge Aniceto.

3e prix : Ghislaine Hayoz
2e prix : Alain Lagarde
1er prix : Sandrine Lisambert
1er prix hors concours : Joëlle Thévenot

Catégorie Maisons

Lumières d'encouragement : Emmanuelle Riccio ; Lucienne Roger ; Angélique Louvet ; Myriam Dany ; Térésa Cairel ; Isabelle Decesse ; Aurélie Guerreiro ; Julien Leloup ; Philippe Descamps ; Isabelle Verhaeghe ; Anne-Marie Leclerc.

Lumières de bronze : Annie Heim ; Françoise Mathieu ; Marie-Christine Villain ; Christian Hacque ;

Jacqueline Isambert ; Sandra Wagner ; Corinne Lasimant.

Lumières d'argent : Marcel Friderich ; Philippe Paradowsk ; Angélique Tisserand ; Ghislaine André ; Jeannine Breugnot

Lumières d'or : Jean-Jack Nouet ; Christiane Courtot ; Dominique Amart ; Cylia Collet.

3e prix : Agnès Hatto
2e prix : Josette Moulin
1er prix : Jean-Claude Delaunay
1er prix hors concours : Patrick et Sylvie Geoffroy (20/20)

Meaux

« Meaux rire de rire » : François-Xavier Demaison, parrain du festival, a ouvert l'événement

Le premier festival du rire de Meaux, « Meaux rire de rire », a débuté, lundi 11 février, au théâtre du Luxembourg par la projection du film « Coluche, l'histoire d'un mec » avec François-Xavier Demaison, parrain de l'événement. Ce dernier a été accueilli par le maire, Jean-François Copé, et l'adjoint délégué aux Animations, Jérôme Tisserand. Le festival se déroule, du lundi 11 au dimanche 17 février, au théâtre du Luxembourg, au Colisée et à l'espace Caravelle. Il est d'ores et déjà un succès puisque les représentations de Jean-Marie Bigard, de Jeanfi Janssens, de Ados, du plateau d'humour avec Foudil Kaibou, Candiie et Phil Darwin et celle de François-Xavier Demaison affichent complet.



Virginie Pirrot, responsable de la communication du théâtre, explique : « Le maire, Jean-François Copé, et son adjointe aux affaires culturelles, Muriel Hericher, souhaitent un événement qui fédère autour du rire. C'est ainsi qu'est née l'idée du festival. François-Xavier Demaison était déjà prévu dans la programmation 2018-2019 du théâtre et nous lui avons donc demandé d'être le parrain du festival ».

Patrice Le Palec



Partenaire
INFORMATIQUE
des TPE & PME

0971 000 111
www.ochinfo.fr

OCH participe au dispositif national
CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR
Assistance et prévention du risque numérique

IMPORTANT
Depuis le 25 mai 2018
Pensez à votre conformité RGPD...
Toutes les entreprises
sont concernées !

Meaux

Opération « effacement des câbles » : les façades des immeubles en centre-ville ne seront plus enlaidies par les fils

La ville de Meaux lance une opération « effacement des câbles », qui vise à dissimuler ceux-ci par remplacement, déplacement, peinture. Une réunion d'information destinée aux propriétaires s'est tenue à l'hôtel de ville, samedi 2 février.



Sur les façades des immeubles anciens du centre-ville, des câbles courent : distribution d'électricité, de communication, d'éclairage public, de sonorisation et de vidéo-surveillance.

Le maire de Meaux, Jean-François Copé, avait annoncé son projet d'effacement des câbles lors du conseil municipal du vendredi 22 juin et à l'occasion de ses vœux, lundi 21 janvier. Les travaux devraient débuter dans les rues du Grand-Cerf et Saint-Etienne. Au cours de la réunion d'information, Jean-François Copé a déclaré : « Je suis persuadé que l'opération recevra partout un bon accueil, mais la difficulté sera de recueillir l'accord de tous les propriétaires. Je compte sur vous pour en parler autour de vous ».

Olivier est un des propriétaires ayant adhéré au dispositif. Il apprécie l'initiative de la mairie : « Bien que le ravalement soit fait régulièrement, les

câbles restent disgracieux et on ne peut intervenir dessus ». Suzy, une autre propriétaire, est « tout à fait d'accord » : « C'est un embellissement et il est pris en charge intégralement par la mairie ».

La Ville, les sociétés Enedis et Orange interviendront sur les réseaux leur appartenant. Les travaux de dissimulation et les travaux afférents, comme par exemple les rattrapages de ravalement seront intégralement pris en charge par la Ville ou les deux opérateurs.

Patrice Le Palec

Meaux

« L'hôpital va être reconstruit et modernisé »

Communiqué, mercredi 30 janvier
L'hôpital de Meaux va être reconstruit et entièrement modernisé.

Je me suis pleinement engagé, aux côtés de Jean-Christophe Phelep, des équipes de la direction du GHEF, de la commission médicale d'établissement, de son président, Yannick Costa, pour la réalisation de ces travaux majeurs. Grâce à la mobilisation qui a impliqué l'ensemble des personnels de l'hôpital, nous avons élaboré un projet remarquable qui a conduit l'ARS à donner le feu vert à les travaux.

Le 29 janvier, le comité interministériel de performance et de la modernisation de l'offre de soins (Copermo) a en effet validé définitivement le projet de rénovation de l'hôpital de Meaux, sur lequel nous travaillons depuis plusieurs mois. Nous disposerons à l'avenir d'un hôpital totalement remis à neuf, attractif et performant, au service de tous les habitants du Nord-Seine et Marne.

Dans un contexte budgétaire difficile en matière d'investissements publics, près de 170 millions d'euros seront engagés sur les sept prochaines années sur le site de Saint-Faron. Les travaux permettront de moderniser l'ensemble du site et du matériel, de construire un bâtiment neuf centré autour des acti-

vités médico-techniques, et de créer 900 places de parking.

Je reste toujours entièrement mobilisé pour faire de notre hôpital un site d'excellence qui répond aux attentes et aux exigences des personnels et des patients. Cette exigence se matérialise avec l'achèvement, en avril prochain, des travaux de modernisation des locaux au service des urgences, qui permettront de réduire les délais d'attente, de mieux accueillir les patients et surtout d'améliorer l'environnement de travail. Par ailleurs, comme vous le savez, j'ai décidé l'an dernier de jouer un rôle de médiateur aux côtés du directeur général de l'hôpital et du personnel du service des urgences en animant un comité de Pilotage, afin de travailler au renforcement de la prise en charge et de la qualité des soins. »

Par ailleurs, avec Christian Allard, adjoint au maire délégué aux sports et à la santé, nous poursuivons le combat contre la désertification médicale, en développant la médecine de ville, qui permet de compléter l'offre de soins hospitaliers. Après le pôle médical du Marché, un nouveau pôle médical pluridisciplinaire ouvrira à Colbert en avril et accueillera une dizaine de professionnels.

Jean-François Copé, maire de Meaux

Meaux

Pourquoi Donald Trump n'est pas venu le 10 novembre : Jean-François Copé raconte

Les raisons de la non-venue du président américain, Donald Trump, à Meaux pour le centenaire la Première Guerre mondiale ont été dévoilées par Jean-François Copé, samedi 9 février, au cours de la remise des prix des maisons et balcons illuminés.



Le maire de la ville, Jean-François Copé, a profité de l'interruption de son discours par la sonnerie d'un téléphone portable pour faire un aparté et révéler les conditions demandées par les services de sécurité du président des Etats-Unis pour sa venue au musée de la Grande Guerre, qui aurait du avoir lieu le 10 novembre (relire notre article) : « J'avais invité Emmanuel Macron et Donald Trump à venir à Meaux. Ils ne sont pas venus, tant pis pour eux. Ils ont envoyé des hélicoptères au-dessus de Tauziet et affolé la population ».

Selon Jean-François Copé, le Secret Service aurait exigé « un couvre-feu » ainsi que « l'évacuation de l'hôpital ».

Le maire, ironique, poursuit : « Ils sont arrivés en costume et lunettes

noires. Ils ont regardé le musée [de la Grande guerre] et ont demandé de couper tous les arbres autour au cas où il y aurait des snipers ». La mairie leur a proposé de déjeuner en face de la cathédrale pour « faire des belles images », mais ils ont préféré la salle principale du musée et demandé d'enlever les tranchées qui font partie du décor.

Jean-François Copé conclut : « Ils m'ont finalement appelé l'avant veille pour me dire que leur président ne viendrait pas ».

La vidéo sur Magjournal77.fr

Sun-Lay Tan

RÉAUTÉ CHOCOLAT

Alice & Robin

6 CEUFS FOURRÉS OFFERTS dès 20€ d'achat

5€ LE LAPIN GARNI 150 G

Offre valable dans le magasin alimentaire sur un seul ticket de caisse ou 0,000000 ou 0,000000 sur présentation du coupon et dans la limite des quantités disponibles.

75 avenue de la Foulée, Zac des Saints-Pères, 77 100 Nanteuil-lès-Meaux
Tél. 01 60 44 04 52
www.reaute-chocolat.com

POUR VOTRE SANTÉ, PRATIQUEZ UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE. WWW.MANGERBOUSER.FR

Meaux

Championnat de France d'athlétisme : du bronze pour les benjamins du collège international Sainte-Marie



Les benjamins du collège international Sainte-Marie de Meaux sont revenus du championnat de France de cross-country avec des médailles de bronze autour du cou, une première pour l'établissement qui a fêté l'événement vendredi 1er février.

Le grand rendez-vous hivernal d'athlétisme de l'Union nationale du sport scolaire s'est déroulé à Bordeaux, les 25 et 26 janvier, avec la participation du champion olympique et recordman du monde de saut à la perche, Renaud Lavillenie, ambassadeur officiel de l'UNSS.

Après plus de deux mois de compétition et de qualification à travers la France et devant deux mille compétiteurs, trois garçons et trois filles, âgés de 11 à 13 ans, catégorie benjamin, du collège international Sainte-Marie, se sont qualifiés pour se retrouver sur la ligne de départ, samedi 26 janvier. Dans le groupe de tête pendant toute la course, ils ont terminé à la troisième place, après 2 075 mètres de parcours. Les six mousquetaires ont livré leurs

impressions : « Nous étions bien préparés par nos professeurs d'EPS qui ont su nous motiver. Nous étions décidés à ne rien lâcher, mais deux équipes se sont montrées plus fortes que nous. Troisième, c'est déjà bien, et nous sommes encore plus motivés pour le Duathlon de Coulommiers qui se déroulera le 20 février ».

Christophe Calonne, professeur d'EPS, explique : « C'est la première fois qu'une équipe de benjamin participe au championnat de France en cross-country. L'équipe composée de trois filles et trois garçons s'est qualifiée devant quatre-vingts autres équipes pour participer à l'épreuve. Cela fait trois ans que nous avons créé l'option avec mes collègues. Nous avons déjà obtenu plusieurs médailles et c'est la première fois dans la catégorie ». L'équipe était composée de Charlotte Melzaki, Charlotte Feddersen, Imy Culligan, Yacine Elmezdioui, Yohan Djoussa et Maxime Woodrow ».

Dominique Sarlabous

Meaux

Jean-François Copé a dédié son dernier livre : « L'intelligence artificielle va-t-elle aussi tuer la démocratie ? »

Jean-François Copé, le maire de Meaux, a dédié le livre qu'il a co-écrit avec Laurent Alexandre, « L'intelligence artificielle va-t-elle aussi tuer la démocratie ? », samedi 2 février, à la brasserie « La Taverne » à Meaux. La pertinence de la question, l'actualité du sujet et la personnalité de l'auteur, homme politique, maire et président de la communauté d'agglomération du Pays de Meaux, ont attiré les (futurs) lecteurs du livre au premier étage du restaurant.

Les acquéreurs pouvaient le faire dédicacer par l'auteur. Quelle réponse Laurent Alexandre, scientifique spécialiste des questions relatives à l'intelligence artificielle, et Jean-François Copé apportent-ils ?



Sans dévoiler l'intérêt de la lecture du livre, Jean-François Copé, interrogé par Magjournal, indique : « L'intelligence artificielle, si elle n'est pas contrôlée, est un danger pour la dé-

Meaux

La salle Langlois pourrait accueillir les entraînements aux épreuves d'escalade des Jeux olympiques 2024



Le mur d'escalade de la nouvelle salle Langlois pourrait être utilisé pour les entraînements aux épreuves des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Christian Allard, adjoint au maire, chargé des sports, déclare : « Le maire va proposer notre ville pour accueillir les entraînements d'escalade. Nous avons voulu faire une véritable cathédrale de l'escalade et souhaité que l'équipement ait les trois disciplines olympiques : la vitesse, le bloc et la difficulté ». En 2018, l'escalade a été labellisée par le Comité international olympique.

L'ancien mur était, selon Christian Allard, devenu archaïque, ce qui n'a pas permis à l'escalade de se développer. « Il était impossible d'avoir plus de cent ou cent vingt licenciés ».

Jean-François Copé indique : « J'avais

pris l'engagement de rénover l'ensemble de la halle et de le faire de manière intelligente en se projetant vers l'avenir. Notre politique est de faire qu'à Meaux on puisse pratiquer tous les sports ».

Salle de boxe

L'ancienne salle d'entraînement de gymnastique accueillera également les boxeurs. Les trois cents licenciés pugilistes disposeront, sur huit cents mètres carrés de sacs, de rings et d'un grand espace central pour les entraînements collectifs. Christian Allard précise : « Le club de boxe est une référence que nous avons voulu mettre en valeur avec un équipement digne de ce nom ». Un gala de boxe se tiendra en mars au Colisée et mille spectateurs sont attendus.

Patrick Casaert

Salon du Chocolat & des Douceurs
30 et 31 mars 2019

CONFÉRENCE DÉBAT AVEC
MICHÈL AZOUZ - Champion du Monde Chocolatier

Le Colisée de Meaux
73, rue Henri Dunant
Sam. 30 - 10h/19h - Dim. 31 - 10h/18h

Animations
Tombola
Restauration
Entrée 2 €
gratuit - 10 ans

Nanteuil-lès-Meaux

Deux résidences de logements sociaux ont été inaugurées

Les résidences de La Croix-Bouquet et du Clos du Château, construites à Nanteuil-lès-Meaux, ont été inaugurées, samedi 9 février.

La résidence de La Croix-Bouquet » située rue Jules Blot, près du centre ville, se compose de seize logements collectifs. Le Clos du Château, situé rue du Château, est un ensemble de trente-et-un logements collectifs et trois individuels en maisons mitoyennes.

Régis Sazarin, le maire de Nanteuil-lès-Meaux, a indiqué, samedi, à l'inauguration des logements : « Les constructions sont localisées près de l'autoroute A4 et à égale distance du centre ville ancien et de la zone commerciale des Saints-Pères... Les bâtiments réalisés par Trois Moulins Habitat, avec ceux des Saint-pères qui seront finis cette année, devraient répondre à la demande des familles voulant s'installer à Nanteuil ainsi qu'à



l'obligation d'un quota de logements sociaux imposé par la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain). Celle-ci impose aux communes de plus 3 500 habitants d'avoir un seuil de 25 % de logements sociaux sous peine de sanctions financières lourdes. Il manque à Nanteuil six logements pour remplir les objectifs fixés par la

loi et le maire souhaite obtenir un délai pour trouver une solution et éviter les pénalités. Lors de ses vœux à la presse, mardi 29 janvier, le préfet de Seine-et-Marne, Béatrice Abovillier, a indiqué qu'elle serait « indulgente » pour les communes qui auront été de « bonne foi ».

Jean-Pierre Grosjean

Nanteuil-lès-Meaux

Bernard Roux, l'ancien maire, est décédé

Bernard Roux, maire de Nanteuil-lès-Meaux de 1995 à 2008, est décédé dans la nuit de samedi 16 à dimanche 17 février, à l'âge de 76 ans.

De nombreux hommages ont été rendus à l'annonce de la mort de l'ancien maire de Nanteuil. Son successeur, Régis Sarazin, qui a été son premier adjoint, parle d'un homme avec « un

cœur énorme » et d'un « humaniste ». Bernard Roux était resté très attaché à la commune après son retrait de la vie politique. Il avait d'ailleurs été aperçu à l'inauguration des nouveaux logements, samedi 9 février.

Un hommage lui a été rendu au conseil municipal, mardi 19 février. Ses obsèques ont eu lieu vendredi 22.

Sun-Lay Tan



Saint-Souplets

Expo et animations diverses :

le club photo a mis la femme à l'honneur pendant une journée

L'événement « Objectif féminin » a mis la femme à l'honneur, samedi 2 février, à la salle Claude-Maurice de Saint-Souplets. Autour d'une exposition photo, des animations ont eu lieu toute la journée.

Initiée par le club photo de la commune, l'exposition a mis en valeur soixante-quinze femmes de Saint-Souplets et des communes alentours sur leur lieu de travail essentiellement. Cent soixante-cinq photos choisies par les modèles ont été exposées. Pompier, professeur des écoles, pharmacienne, hôtesse de caisse, agent des services techniques... toutes ont accepté de servir de modèles aux photographes amateurs, comme Lucile et Samira, monitrices d'auto école, venues voir l'exposition après leur travail : « L'idée était originale et nous avons été ravies de servir de modèle ».

Christine, venue avec sa fille, commente : « Les photos sont belles. Nous voyons des femmes travailler dans divers métiers, parfois dans des uni-



vers masculins. C'est intéressant ». Les participantes ont gagné des lots offerts par plusieurs enseignes. Maelys Espanol, la cadette du club photo, a sorti les noms au hasard du chapeau : Lucile a gagné un repas au Beer's corners, Florence, un massage par Marie Guille... Mélanie a, quant à elle, remporté le premier prix : un baptême de l'air en ULM. Catherine et Chantal, bénévoles de l'association Avacs (Association pour vaincre le cancer solidairement), expliquent : « Quand on nous a proposé de venir passer la journée sur un événement dédié à la femme, nous avons été heureuses d'accepter afin de communiquer sur le rôle de notre association ou encore sur les modes de détec-

tion du cancer du sein ou de l'utérus ». Marie Guille, qui pratique l'hypnose et les massages, a donné des conseils et des informations sur ses activités. Véronique Plaut a présenté les différentes méthodes qu'elle utilise pour le bien-être : la sophrologie, l'aromatologie et l'olfactologie, pendant que Wendy, la tatoueuse, exerçait devant les curieux.

Thomas Sirou, président du club photo qui a organisé l'événement, explique : « Nous y avons travaillé pendant huit mois. Les photographes de l'association se sont beaucoup investis. Grâce à nos partenaires, nous avons pu réaliser une belle manifestation autour de la photographie pour les femmes ».

Christelle Bousseau

Terzéo : le préfet autorise l'installation



Communiqué, lundi 11 février

Le préfet de Seine-et-Marne a signé l'arrêté autorisant la société Terzéo à exploiter son installation de valorisation de granulats après qu'un accord a été trouvé pour dépolluer les terres confinées de la friche des anciens bassins de la sucrerie de Villenoy.

L'arrêté a été pris après que toutes les parties ont été entendues à l'occasion de l'installation de la commission de suivi du site. Les associations y ont exprimé leur point de vue sur le projet et ont entendu les réponses faites par le futur exploitant sur les mesures prises pour répondre aux réserves de la commission d'enquête.

La société Terzéo exploitera une plateforme de valorisation de granulats, issus du retraitement de terre d'excavation, associée à une zone de stockage sur les communes de Villenoy et Isles-lès-Villenoy. L'installation s'inscrit dans les modèles prônés par l'économie circulaire.

L'arrêté, assorti de prescriptions spécifiques, donne à la société Terzéo la prise en charge des travaux de sécurisation et de résorption de la zone de confinement dans le respect des normes et sous contrôle de l'Etat. A cette fin, un accord a préalablement été signé entre l'ancien exploitant de la sucrerie et le propriétaire actuel sous la supervision du préfet de Seine-et-Marne et de ses services pour en figer les modalités de réalisation.

La commission du suivi du site Terzéo associant l'Etat, les élus, les associations de protection de l'environnement et l'industriel se réunira régulièrement sous la présidence du sous-préfet de Meaux.

Préfecture de Seine-et-Marne

Samedi 30 mars
Atelier cuisine de Pâques

À vos marques, prêts, pâtissez !

A l'approche des fêtes de Pâques, enfiler votre tablier et participez à un atelier culinaire animé par Cuisine et Vous. Vous repartirez avec votre délicieuse préparation !

Infos pratiques
Samedi 30 mars 2019 de 10h30 à 13h
Réservation obligatoire
Places limitées
25€ / adulte
15€ / enfant (-12ans)
Chèque à l'ordre du Bénéficiaire ou espèces

MAISON DU BRIE DE MEAUX
Cour de la Cité épiscopale - 5 Place Charles de Gaulle - Meaux
Tél. : +33 (0)3 28 32 26 - maux@meaux.fr
www.tourisme-paysdeameaux.fr

Lizy-sur-Ourcq

Grand débat national :
la fiscalité a été choisie comme thème principal



Les habitants de Lizy-sur-Ourcq se sont rassemblés à la salle du conseil municipal, samedi 9 février, dans le cadre du grand débat national souhaité par le président de la République. La fiscalité a été le sujet au centre des discussions.

Plusieurs propositions sont sorties des discussions du grand débat mais ce sont les taux de TVA, le rééquilibrage des aides sociales, les taux d'imposition et les niches fiscales qui ont fait l'objet de nombreux commentaires. Ils feront partie des suggestions qui seront transmises à l'État.

Le maire de la commune, Maxence Gille, a joué le rôle d'animateur du débat. Tout a été décidé par les acteurs du jour, de la mise en place de la salle aux sujets traités lors de la séance. D'ailleurs, les résultats du vote pour choisir de débattre de la fiscalité ou de la transition écologique ont été parti-

culièrement serrés.

La salle était articulée en deux tables rondes autour desquelles les habitants avaient pris place. Les principales remontées des Gilets Jaunes, qui sont à l'origine de la création du Grand Débat national, ont rapidement fait surface. Françoise, une habitante, commente : « Emmanuel Macron, c'est le président des riches. J'ai travaillé 42 ans et j'ai une toute petite retraite ». Son voisin Grégoire propose « d'indexer les retraites sur le coût de la vie ».

« Aller plus loin »

Trois habitants ont souhaité leur commune « aille plus loin que le cahier de doléances disponible en mairie ». Jean-Michel Delatte, Guillaume Goujon et Steven Nedelec ont convaincu les élus de mettre en place un véritable espace de discussion pour tous les Lizéens. Guillaume précise : «

On remet la démocratie au centre de la commune, c'est important de donner son avis ».

Le maire explique : « Il est important d'assurer les conditions du débat, de proposer une méthode et de laisser les gens choisir ce dont ils veulent parler. Il faut redonner la parole aux habitants afin qu'ils aillent au-delà du mécontentement et qu'ils proposent des alternatives. Reste à l'Etat de transformer les propositions en actions concrètes ».

Une page facebook intitulée Le vrai grand débat national à Lizy, a été créée. Elle a rassemblé au moment de la réunion deux cent quarante internautes.

La réunion suivante a eu lieu samedi 16 février, à 9 h 30, en salle du conseil municipal, pour traiter de la transition écologique.

Sébastien Dorions

Quincy-Voisins

Le loto des commerçants : quatre cents personnes ont tenté de gagner une moto Bullit

Le loto proposé par La Quincéenne, l'association des commerçants de Quincy-Voisins, a attiré quatre cents personnes à l'espace Jean-Ferrat, samedi 2 février.

De nombreux joueurs sont venus au loto pour tenter de gagner un panier garni, un dîner dans un restaurant, ou encore un aspirateur, un téléviseur, une imprimante, une caisse de soixante-dix outils, des bons d'achat, des Wonder boxes, ou enfin un Pass visite. La cerise sur le gâteau était le gros lot, une moto Bullit 125 cc, style vintage, d'une valeur de 3 000 euros.

Il a été remporté par une habitante de Quincy.

Chaque participant a reçu un bon d'achat de dix euros, deux entrées pour visiter la ferme pédagogique du Buisson Siard et un t-shirt.

Pour l'association La Quincéenne, le loto a été une réussite. Le président, Alain Etchebarne, précise : « Cela a demandé six mois de préparation. Nous en organiserons d'autres afin de dynamiser la ville et encourager les habitants à faire leurs courses dans les commerces de proximité ».

Julien Metayer, adhérent de l'associa-



tion et animateur de la soirée, indique : « Nous proposons notre loto pour la troisième fois et la participation est croissante ».

Jean-Pierre Grosjean

Vie locale

Saint-Germain-sur-Morin

Lutte contre la maladie d'Alzheimer : l'association Doubléée récolte 1 200 euros



L'association Doubléée a battu son record dans la récolte des fonds pour la recherche contre la maladie d'Alzheimer, samedi 9 février, à Saint-Germain-sur-Morin.

La soirée caritative a permis de récolter mille deux-cents euros soit quatre cents de plus que l'an dernier. Dix groupes d'artistes ont enflammé pendant trois heures la piste du gymnase Jacques-Goddet avec des performances de danse, de chant et de musique. Les groupes étaient originaires de Chelles pour Opendanse, de Lagny-sur-Marne pour CMH, de Guermantes pour Ev'Idanse et de Coupvray pour les Pink Cabaret mais également de Serris, de Coutevroult ou encore de Saint-Germain-sur-Morin.

Armanda Pereira Ismaël est l'organisateur de la soirée. Elle déclare : « Nous étions deux cents personnes. Il s'agit de la cinquième édition mais pour la première fois la ville de Saint-Germain-sur-Morin nous a aidé ». En effet, la mairie a contribué à la communication et les commerçants ont rejoint la chaîne de solidarité en confectionnant des pizzas, des gâteaux et des quiches pour le buffet. Des bénévoles et les agents communaux ont également prêté main forte.

Géraldine Drexel de Buchy, la directrice de la Fondation Vaincre Alzheimer, a animé un stand. Elle précise : « La maladie d'Alzheimer concerne 900 000 personnes en France et 225 000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année ». La responsable a confié être touchée par la soirée : « Une des solutions pour éviter la maladie est le divertissement, le fait d'occuper son esprit, de s'amuser, de chanter et de danser sont des actions bénéfiques ». Une Saint-germinoise bénévole indique : « Nous avons eu un échange agréable avec les visiteurs, ce qui leur a permis de mieux comprendre où en est la recherche sur la maladie ».

Sun-Lay Tan



Serris

Un centre commercial de 105 000 m² figure parmi les trente-sept projets de la ville

Le projet d'un nouveau centre commercial a été présenté par Philippe Descrouet, maire de Serris, samedi 9 février, à la Ferme des Communes. Il figure parmi les trente-sept opérations qui vont dessiner le futur de la ville. Elles concernent le développement économique, le logement et les équipements collectifs.

Le nouveau centre commercial, la Happy Factory, va voir le jour en 2023, en face du centre commercial du Val d'Europe et de la Vallée-village. D'une superficie de 105 000 m², il ne comprendra que des « grandes maisons » comme l'Oréal. Philippe Descrouet l'a présenté samedi : « En aucune façon ce ne sera la duplication du centre commercial Val d'Europe. C'est un nouveau concept où l'utilisateur est au centre de tout, c'est pour ça que ça s'appelle la Happy Factory ». Il sera entièrement tourné vers le client, qui y trouvera des produits fabriqués sur mesure, selon ses désirs, ses goûts. Par exemple, on pourra s'y faire analyser la peau et fabriquer le parfum le mieux adapté à celle-ci. Une passerelle est à l'étude pour relier le nouveau centre à celui du Val d'Europe pour éviter du flux de véhicules.

Le centre commercial du Val d'Europe, lui, a besoin de s'agrandir, particulièrement au niveau du pôle restauration qui est saturé, et l'ancien Castorama, qui représente 9 000 m², va être transformé en pôle ludique avec centre de sport et des restaurants.

Développement économique

Le développement économique revêt une importance primordiale sur deux points. D'abord, le budget de la ville, qui s'établit à seize millions d'euros, provient à 75% de recettes fiscales lo-



cales pour lesquelles le monde économique contribue à hauteur des trois-quarts, d'où la fiscalité « relativement douce » pour les particuliers. D'autre part, le nombre d'emplois offerts permet à un quart de la population de travailler à Serris. Philippe Descrouet déclare : « Serris, c'est tout sauf une ville dortoir. Serris aujourd'hui, c'est un peu moins de dix mille habitants et un peu moins de dix mille emplois. A la fin du prochain mandat, dans sept ans, la population atteindra quinze mille habitants et il y aura quinze mille emplois ».

Maîtrise de l'urbanisme

Le maire tient particulièrement à maîtriser l'urbanisation de Serris et ne veut pas d'immeuble collectif dans le bourg. C'est pourquoi la mairie préempte lorsqu'une vente est annoncée. Elle a ainsi pu empêcher la construction d'un immeuble de vingt logements et faire réaliser à la place quatre maisons individuelles et vingt

places de parking. L'élu indique : « Il faut cependant des nouveaux logements mais ceux-ci sont réalisés dans le centre urbain. L'ensemble des projets représente la création à l'horizon 2021 de mille cent nouveaux logements, avec des commerces en pied d'immeuble, qui généreront quatre-vingt-dix emplois ». Des projets seront réalisés sur deux anciennes fermes : soixante-et-onze logements en accession à la propriété et vingt-cinq en locatif social, avec deux cent vingt-six places de parking à la ferme d'Amilly, et dix maisons individuelles en accession sociale sur la ferme des Célestins. Serris est une ville touristique (le Val d'Europe est la première destination touristique d'Europe) et il y a une forte demande de location saisonnière. Interrogé par un habitant sur la pratique des locations par les particuliers via le réseau Airbnb, Philippe Descrouet répond : « Je vais être de plus en plus un maire anti Airbnb. J'aimerais qu'ils soient tous regroupés dans un seul im-

meuble ».

Le développement de Serris implique la création de nouveaux équipements collectifs avec un pôle médical de 600 m², un réseau d'assistantes maternelles, un centre de loisirs de cent vingt places près de l'école Pierre Perret.

Le projet d'envergure du prochain mandat municipal sera la création d'un centre culturel intergénérationnel qui comprendra des salles pour les associations, l'école de danse et une salle de spectacle de six cents places. Le centre de la Ferme des Communes qui donne satisfaction actuellement ne correspondra plus au Serris du futur.

Philippe Descrouet a terminé son exposé en annonçant le festival d'humour qui aura lieu les 17, 18 et 19 mai, sous le parrainage de Chantal Ladesous et Anne-Sophie Bajon dite La Bajon.

Patrice Le Palec

Serris

Trois nouvelles villes veulent intégrer Val d'Europe agglomération : le maire est favorable

Le maire de Serris, Philippe Descrouet, a déclaré être favorable à l'intégration de Montry, Esbly et Saint-Germain-sur-Morin dans l'agglomération du Val d'Europe, lors des vœux qu'il a présentés, vendredi 25 janvier.

Le nombre de communes membres de l'agglomération val-européenne pourrait passer de sept à dix communes. Philippe Descrouet, le maire de Serris, a utilisé une image pour illustrer la candidature de Montry, Esbly et Saint-Germain-sur-Morin : « Nous sommes devenus des spécialistes du 5 à 7. Le 5 à 7, c'est un petit moment de folie entre amis. Le Val d'Europe historique à cinq (ndlr : Chessy, Bailly-Romainvilliers,

Coupvray, Magny-le-Hongre et Serris) a accepté le 5 à 7 avec Villeneuve-le-Comte et Villeneuve-Saint-Denis. En même temps, comment résister au charme légendaire des moustaches de notre commandant de bord, Jean-Paul Balcou, qui sévit sur le secteur depuis quarante-et-un ans ? Trois nouvelles communes nous proposent un 7 à 10. Je suis favorable au rapprochement ». Cependant, le maire de Serris prévient : « Il me paraît essentiel qu'un pacte local puisse être passé entre nous afin que les cinq communes historiques, qui doivent encore accueillir des milliers de logements, puissent conserver leur capacité à financer les équipements publics et accueillir les dizaines

de milliers d'habitants supplémentaires à venir ».

Pour Philippe Descrouet, le projet val-européen doit se poursuivre « tout en permettant aux populations des communes non historiques de bénéficier progressivement de services complémentaires pour leurs habitants et qu'une vraie mutualisation de certains services puisse s'opérer ».

L'intégration des trois communes au Val d'Europe et de Quincy-Voisins au Pays de Meaux risque de compromettre l'avenir de la communauté de communes du Pays Créçois, d'autant que d'autres communes, à l'instar de Boutigny, envisagent également de



« quitter le navire ». La carte des intercommunalités n'est pas prête d'être figée. En effet, Franck Riester, le ministre de la Culture et ancien maire de Coulommiers, a plaidé à demi-mot pour une fusion entre le Pays Créçois et l'agglomération Coulommiers-Pays de Brie, lundi 7 janvier.

Sun-Lay Tan

Bussy-Saint-Georges

L'installation des migrants à la résidence Villa Bellagio oppose les riverains

Cent vingt-cinq migrants ont emménagé dans l'ex-hôtel Villa Bellagio, devenu résidence de tourisme, à Bussy-Saint-Georges. Mis devant le fait accompli, le maire, Yann Dubosc, a tenu une réunion, lundi 4 février, à la salle Maurice Koehl. Son intention était d'informer les habitants sur « la manière dont la municipalité va pouvoir gérer la situation ».

Ce sont des hommes de 28 à 29 ans, venus de pays en guerre : Soudan, Somalie, Éthiopie, Érythrée et Afghanistan. Arrivés mardi 22 janvier, ils ont été logés au Bellagio, à raison de trois par chambre de 24 m². Ils sont accompagnés par la Rose des Vents, une association mandatée par les préfets de région et du département. Cette dernière était donc habilitée pour contracter avec la société Résidis, opérateur privé qui gère la résidence pour le compte de ses cent dix copropriétaires.

Une mission de trois ans

Sur le site, cinq travailleurs sociaux, une coordonnatrice, un agent d'accueil et un vigile encadrent les réfugiés. La Rose des vents a une mission de trois ans pour les aider à s'intégrer, l'État lui versant 35 euros par jour et par migrant. Le maire a déclaré, lundi soir : « Je suis un maire humaniste. Aujourd'hui, ces personnes sont là et je ne les jetterai pas dehors. Si sur le fond, ça mérite des discussions, sur la forme, c'est un vrai scandale ».

Un habitant se lève : « Je suis allé au Bellagio. On y entre comme dans un moulin. Que comptez-vous faire pour la sécurité de nos enfants car il y a une école, un collège et un lycée à côté ? » Le maire a annoncé des mesures de sécurité sur le boulevard de Lagny, avec de la vidéoprotection et un renfort de policiers municipaux au moment des

entrées et sorties des élèves. En parallèle, il a demandé aux habitants de ne pas « tomber dans la caricature ».

Excédé, Sébastien demande justement le micro : « Sous-entendre les Français d'abord, les étrangers après, c'est une nullité absolue. Quand vous parlez de vidéoprotection, vous sous-entendez qu'il y aura plus d'insécurité parce qu'ils sont là ? »

Dominique Fontaine, curé de la paroisse, a rencontré une douzaine de migrants la semaine dernière : « La première chose qu'ils demandent, ce sont des cours de français. Ils voudraient aussi se rendre utile, faire du bénévolat car ils ont beaucoup de choses à nous apporter. Nous allons nous organiser avec le Secours catholique pour les aider ».

Sur décision préfectorale, l'hôtel a été déclassé de son statut ERP (Établissement recevant du public) pour recevoir celui de résidence touristique. Or, le maire a rappelé qu'il avait décidé, en juillet 2017, de fermer le Bellagio « sur demande du SDIS » (Service départemental d'incendie et de secours) car « il y avait un risque majeur d'incendie au sein du bâtiment et qu'il subsiste encore aujourd'hui ». Olivier Pérez, représentant de Résidis, s'insurge : « Les ascenseurs et les fuites ont été réparés, les deux chaudières ont été changées et je vous invite, ainsi que les Buxangeorgiens, à venir vérifier que les mesures de sécurité incendie ont bien été prises ».

A une habitante lui reprochant d'avoir été au courant de la situation, Yann Dubosc réplique : « J'ai reçu, le 25 septembre, un courrier de Résidis évoquant une résidence de tourisme, en aucun cas un centre de migrants. Ce n'est pas tout à fait pareil ». Quand l'élu a appris « avec stupeur » l'information



par la Rose des vents, il a interrogé le sous-préfet « qui n'était pas informé, pas plus que le directeur d'EpaMarne ». Le 3 janvier, il a finalement reçu un courrier officiel du préfet, Béatrice Abollivier. « L'opacité du dossier a été extraordinaire. Je n'admets pas cette suspicion de l'État vis-à-vis des maires.

Que les services décentralisés de l'État et le maire ne soient pas informés d'un sujet aussi important que celui d'un centre d'hébergement de demandeurs d'asile, m'a mis dans une colère noire » a-t-il expliqué.

Serge Moroy

Bussy-Saint-Georges

Exposition : l'art s'installe à l'hôtel Mercure

L'hôtel Mercure à Bussy va devenir un lieu de rendez-vous pour les amateurs d'art et a commencé, samedi 2 février, avec la première exposition d'une longue série.

Jérémy Vivet, 39 ans, directeur de l'hôtel Mercure depuis quatre ans, indique « C'est la première exposition, mais il y en aura encore trois autres cette année. Je marche au feeling, je rencontre les artistes et découvre leurs œuvres. On m'a présenté Jean-Pierre Vong et j'ai tout de suite aimé ce qu'il faisait. L'idée d'accueillir l'art au cœur d'une ville me séduit et chacun a pu librement admirer ses œuvres dans le hall de l'hôtel Mercure, jusqu'au dimanche 10 février ».



L'établissement, situé dans le centre-ville, prévoit d'autres expositions au cours de l'année.

Serge Moroy

UNE EXPÉRIENCE AUTHENTIQUE
UN ENGAGEMENT QUALITÉ
sans compromis.



Mercure
HOTELS
★★★★

MARNE-LA-VALLÉE
BUSSY SAINT-GEORGES

www.mercure.com / www.accorhotels.com

f t y i #MerciMercure

Lagny-sur-Marne

Le grand débat national a attiré des habitants de plusieurs communes

Le grand débat national s'est tenu à l'espace Totem, à Lagny-sur-Marne, jeudi 31 janvier, à l'initiative de la municipalité. Quatre ateliers ont été ouverts pour débattre sur la fiscalité, la démocratie et le citoyen, l'organisation de l'État et l'économie.

Ils étaient deux cent cinquante participants, jeudi soir, la plupart de Lagny, mais aussi de communes environnantes, à participer au grand débat: Montévrain, Thorigny-sur-Marne, Pomponne, Ferrières-en-Brie, Dammart... Certains avaient un dossier sous le bras, d'autres une simple feuille de papier qui leur servait de mémo.

Le maire, Jean-Paul Michel, a fixé les règles : « Ce soir, l'idée n'est pas de parler de Lagny, mais de la France et des thématiques proposées par le gouvernement. Nous avons déjà reçu une centaine de propositions sur les cahiers de doléances, dont certaines particulièrement argumentées.

Chacun pourra prendre la parole, sans étiquette politique ni statut quelconque car nous sommes tous des citoyens ».

Thorigny-sur-Marne

Le centre-ville entame sa cure de jeunesse et devient piétonnier

Le maire de Thorigny-sur-Marne, L'hibault Guillemet, l'avait annoncé l'an passé : il veut redynamiser le centre-ville et rendre sa commune plus vivante et belle. Comment ? En imaginant une nouvelle place et un cœur piétonnier. Les travaux commencent début février pour une inauguration d'ores et déjà annoncée pour vendredi 31 mai.

Commerces, stationnement, circulation, culture, aire de jeux, loisirs, vie associative, services publics et développement durable... l'ordre du jour de la réunion publique qui s'est tenue jeudi 31 janvier au Moustier, était bien chargé.

Le chantier est déjà bien engagé puisque la rue du Moustier, barrée en amont et en aval par de grands séparateurs de voies blancs et rouges, est devenue piétonne depuis quelques semaines, enlevant au passage plus d'une dizaine de places de stationnement, au grand regret de certains habitants automobilistes qui ne peuvent plus déposer leurs enfants devant le centre culturel, la bibliothèque ni se garer devant la poste. La redynamisation du cœur de ville passe par la création d'une nouvelle place devant le centre culturel, vidéo-surveillée par quatre caméras, végétalisée d'arbres à floraison et bordée par trois jardins : zen, à la française, et médiéval. La municipa-

Le système fiscal, véritable casse-tête

Michel, 63 ans, réside à Gouvernes. L'ancien dirigeant d'une PME de dix salariés a pris la parole : « Je suis pour la loi et l'ordre, mais j'approuve la désobéissance civique de juin 1940. Je suis pacifique mais pas pacifiste et j'ai participé à ma première manifestation à soixante ans ». Pour Michel, si l'impôt à la source est une bonne chose, la réduction d'impôt reste une aberration : « Le principe est de lisser l'impôt, or l'argent non dépensé est rendu avec plusieurs mois d'avance alors qu'il était plus simple et plus sain de réduire en conséquence le taux de retenue ».

Un participant regrette l'abandon de la TVA sociale, une mesure consistant à augmenter le taux de la TVA pour financer les dépenses sociales, en allégeant le coût du travail par la baisse des charges sociales supportées par les entreprises. « Il faudrait simplifier notre système d'imposition, revoir l'utilité des niches fiscales » lance une Latignienne.

« Il me reste vingt euros à la fin du mois »

Nicolas, 40 ans, pâle, a demandé le

micro : « J'habite dans un HLM de la résidence Rothschild et suis à la recherche d'un emploi. Oui, je suis un gilet jaune car il y a trop d'inégalités. L'augmentation de l'AAH [Ndlr : Allocation aux adultes handicapés] qui devait être de 30 %, je ne l'ai pas vue. Aujourd'hui, j'ai toujours vingt euros à la fin du mois et la compensation, il n'y en a pas ». En 2017, 43,14 % des foyers étaient redevables de l'impôt sur le revenu. Arlette habite Lagny depuis quarante-trois ans. Elle est pour l'impôt universel « car toutes les personnes qui ne paient pas l'impôt jusqu'à la somme de 9 964 euros, vivent des aides et ne participent pas au partage de l'impôt ». Pragmatique, elle a proposé onze tranches d'imposition jusqu'à 50 000 euros pour les plus riches, au lieu des quatre actuelles.

Machine à laver : l'exemple suédois

À l'atelier démocratie locale, Félicie plébiscite le retour de l'éducation civique à l'école. A celui de l'écologie, Karine s'érige contre l'obsolescence programmée des produits et prône les échanges entre habitants via les réseaux sociaux. Un participant a



rappelé qu'en Suède les machines à laver étaient interdites dans les appartements, mais que des modèles, « qui durent cinquante ans », étaient disponibles gratuitement dans les rez-de-chaussée des immeubles collectifs. Pourquoi ne pas suivre cet exemple ?

Serge Moroy



lité y prévoit une fontaine, un kiosque ainsi qu'une terrasse solarium accessible depuis la bibliothèque. Le parc de jeux, existant et attendant, sera agrandi. Un retraité, natif de la ville, s'étonne : « Une nouvelle place ? Mais on en a déjà une, devant le café ! » Mal exploitée, celle-ci sert surtout de parking et de cendrier géant, sauf que, une commerçante de la commune rapporte : « Les commerces ne se situent pas dans la rue du Moustier mais bien rue Cornillot, où se trouvent la pharmacie, une auto-école, un salon de coiffure, une supérette, un restaurant et la poste qui arrivera en septembre ». C'est une rue dont la mise à double sens n'a pas encore été actée.

Du coup, le sens de circulation et le stationnement vont être modifiés. Une route passera sur le parking de la Sablière, en bas des fameuses tours, pour déboucher rue Cornillot. La création de quarante-sept places de stationnement au niveau du terrain de boules est aussi prévue, avec une ouverture rue Raymond-Poincaré.

Séverine Bars



Made in France

01 60 01 41 92

01 60 01 37 58

Les + IMPRIM'VERT

Impression
Offset, Numérique et Grand Format...

Signalétique
Enseignes, Panneaux, Véhicules...

@ contact@imprimeriegenot.fr

www.imprimeriegenot.fr

Z.I. du Sauvoy
10, Avenue de Montboulon
77165 SAINT SOUPPLETS

Chelles

Une galerie éphémère en centre-ville sera à la disposition des artistes

Une galerie éphémère va ouvrir à Chelles. Située dans un local du centre-ville, près du marché, elle sera à la disposition des artistes désirant présenter leurs œuvres au public.

La Ville est fréquemment sollicitée par des artistes plasticiens amateurs et des artisans d'art, qui souhaitent exposer leurs œuvres pour une période allant de quelques semaines à plusieurs mois. Une galerie éphémère est destinée à être un lieu d'échanges et de partage avec l'art ouvert à tous. Or, aujourd'hui, les Églises, le centre d'art contemporain de la ville de Chelles, ne permet plus de répondre au type de demande en raison des contraintes inhérentes au bâtiment classé monument historique, dont l'absence d'isolation ne permet pas d'y présenter des œuvres sensibles à l'humidité pendant une partie de l'année.

Rendre les œuvres d'art visibles à tous les publics

Comme solution, la municipalité envisage d'utiliser un local commercial inoccupé de 80 m², situé au rez-de-chaussée du 57 avenue de la Résistance, juste à côté du marché. Son propriétaire est Marne et Chantierine Chelles Aménagement (M2CA). La société n'a pas, pour le moment, de projet à court terme pour le local. Ainsi a-t-elle proposé à la Ville de occuper celui-ci de façon temporaire et



à titre gracieux pour qu'elle puisse y installer une galerie éphémère.

Franck Billard, adjoint à la culture et au patrimoine, a précisé : « Le local, une fois mis à disposition, pourra recouvrir plusieurs fonctions, à la fois commerciales et artistiques. Le lieu peut adopter autant de fonction que de projets : une vitrine d'exposition, une galerie d'art et d'artisanat, un concept store éphémère, une librairie nomade, un pop'up store ».

Accueillis à partir de février, les projets sont conçus pour mobiliser le moins possible de moyens municipaux. « La gestion, la programmation, l'installation, la promotion, l'accueil et la médiation seront à assurer par l'occupant du moment » a complété l'adjoint à la culture.

Les élus ont voté à l'unanimité, mardi 29 janvier, le règlement intérieur définissant l'occupation de l'espace dédié à l'art.

Serge Moroy

Courtry

Les champions de France ultimate juniors mis à l'honneur



L'équipe junior de Courtry a remporté la coupe de France ultimate 2019. Joueurs et dirigeants du club ont été reçus, vendredi 8 février, dans le salon d'honneur de l'hôtel de ville.

Les joueurs U13 (moins de 13 ans) ont gagné la finale du championnat de France ultimate indoor, qui s'est déroulé les 12 et 13 janvier à Nemours. L'équipe U15 a remporté quant à elle son premier trophée en terminant deuxième du tournoi Tsunami, les 26 et 27 janvier, toujours à Nemours. Le maire de Courtry, Xavier Vanderbise, avec à ses côtés, la sénatrice Claudine Thomas, a déclaré : « Nous

voulons aussi remercier les dirigeants, qui ont hissé le club à ce qu'il est aujourd'hui. Ses deux jeunes entraîneurs, Léna et Emma, se préparent d'ailleurs pour la sélection en équipe de France». Olivier Hérouard, président du club, a précisé : « A l'ultimate, on joue aussi pour se faire plaisir et, quand on peut gagner des matches, on est contents et fiers pour les enfants et la ville ». En mai, le club se rendra à Nantes pour participer à sa deuxième coupe de France. Enfin, mercredi 5 juin, il organisera la coupe Ile-de-France outdoor, sur le terrain de football de Courtry.

Serge Moroy

Chelles

Quizz de la Saint-Valentin : une invitation au resto en faisant son marché



Les commerçants du marché couvert de Chelles ont proposé, dimanche 10 février, un quizz à l'occasion de la Saint-Valentin. Les gagnants sont repartis avec un bon de cinquante euros, valable parmi quinze restaurants de la ville.

Dimanche, au marché, les amoureux ont été les grands gagnants du quizz de la Saint-Valentin. Cinquante bons de cinquante euros étaient ainsi proposés aux clients sous la halle. Il fallait toutefois trouver la bonne réponse à la question posée par Antoine, l'animateur qui sillonnait les allées du marché. « Il n'y a pas que le jeu, l'idée est aussi que les clients passent un bon moment en s'amusant » confie ce dernier.

Devant le stand d'un fromager, Antoine se plante justement devant l'un d'eux : « C'est une fable connue, dont l'histoire est un fromage ». La réponse fusait aussitôt : « Le corbeau et le renard ! »

L'arche de Moïse

Antoine a lui-même rédigé les questions et il s'est visiblement bien amusé : « L'une de mes préférées est : combien d'animaux de chaque sexe, Moïse a-t-il emmené sur son arche ? » Les clients se sont creusé la tête, s'obstinaient à trouver le nombre juste. « Ce n'est pas Moïse, mais Noé ! » a lâché enfin Sylvie, qui a reçu illico un bon de cinquante euros valable jusqu'au 15 mars dans l'un des quinze restaurants participant à l'opération.

« C'est l'année de naissance de ma fille »

« En quelle année a été détruit le mur de Berlin ? » lançait Antoine. Sylvie, 65 ans, Chelloise depuis 1983 et ancienne aide-soignante, a réagi promptement :

« 1989 ! C'est l'année de naissance de ma fille, Amandine, qui est née le 16 janvier ».

Après lui avoir remis son bon d'invitation, Antoine a poursuivi son chemin dans les allées : « Comment s'appelle la bouteille de vin qui fait quinze litres ? » Les passants ne sont pas avares de réponses : Jéroboam (trois litres), Magnum (un litre et demi), Mathusalem (six litres)... C'est Dominique, une Chelloise de 67 ans, qui trouve finalement la bonne : « Nabuchodonosor. C'est grâce à mon mari, qui connaît bien les vins » glisse-t-elle malicieusement.

Stéphane Bossy, conseiller municipal délégué pour les entreprises, l'artisanat et le commerce, explique l'opération dominicale : « Elle fait partie d'un ensemble d'opérations mises en place par la municipalité pour dynamiser le commerce local, en particulier le marché qui est le poumon du commerce dans notre centre-ville ».

Claire Soliment, chargée de mission au service commerce de la mairie, précise : « Il s'agit d'une opération à l'initiative des commerçants du marché couvert. Ce n'est pas une association puisque le marché est municipal et que sa gestion est confiée à un concessionnaire. Il regroupe quatre-vingts commerçants, à l'intérieur et à l'extérieur ».

Les restaurants chellois participant à l'opération

La Goujonnette, Le Bœuf pourpre, Mistinguett, Al Vesuvio, L'Asiane, L'Envol, L'Orchidée, L'Avenue, La Kahina, Traiteur Guofa, L'Authentique burger, Sushi sumo, Traiteur asiatique, Pizza Hut, Chelles Fried Chicken.

Serge Moroy

Toutes impressions Offset - Repro
 01 60 01 41 92 Enseignes - Adhésifs...
 contact@imprimeriegenot.fr - www.imprimeriegenot.fr
 Z.I. du Sauvoy - 10, Avenue de Montboulon - 77165 SAINT SOUPLLETS

Othis

Entente intercommunale : la ville va s'unir avec Dammartin et Longperrier

La commune d'Othis a annoncé, vendredi 25 janvier, qu'elle va signer une entente avec les villes de Dammartin-en-Goële et Longperrier. Retour sur les vœux du maire et ses motivations politiques.

L'annonce entendue aux vœux de la commune de Longperrier a été confirmée par Bernard Corneille, le maire d'Othis, lors de la cérémonie des vœux qui a eu lieu vendredi 25 janvier. Bernard Corneille explique : « 2019 verra la création d'une entente entre Dammartin, Longperrier et Othis. Voulu par les trois maires, approuvée, favorisée et soutenue par la communauté d'agglomération, cette union vise à la complémentarité et non à la concurrence entre les trois voisins qui rassemblent plus de vingt mille habitants ».

Il se veut rassurant : « Les communes resteront autonomes mais elles seront unies : nous serons plus forts pour répondre à des besoins ou défendre des choix communs, pour aider au maintien et au développement des activités commerciales et les favoriser par une liaison plus directe ».

Othis vient en effet d'inaugurer un centre médical ayant nécessité un raccordement routier pour faciliter le lien



avec l'infrastructure.

Un mariage de raison

Pour expliquer l'intérêt de l'union, Bernard Corneille a apporté des exemples précis : « Nous pourrions porter ensemble des réalisations et des projets en matière de culture, par exemple en construisant une salle des

fêtes qu'on utilisera à tour de rôle. Il en est de même pour construire un établissement sportif, un gymnase ou un stade ». L'objectif du maire a été clairement énoncé : en se regroupant, les trois communes seront plus fortes face à de grosses communes de la communauté d'agglomération.

Isabelle Derock

Villeparisis

Inauguration à l'école Barbara : deux nouvelles classes baptisées Pomme et Pistache



Le maire de Villeparisis, Hervé Touguet, a inauguré deux nouvelles classes de maternelle à l'école Barbara, vendredi 22 février. L'école a été construite en trois phases: d'abord en octobre 2008, puis une

extension deux ans plus tard, et celle inaugurée vendredi, qui a coûté 730 000 euros.

Les classes peintes en vert ont été baptisées « Pomme » et « Pistache ».

Sun-Lay Tan

Othis

L'association Tous avec Clément distribue deux cents p'tits dej et aide la lutte contre le cancer de l'enfant



Deux cents petits déjeuners ont été remis à domicile, samedi 9 février, par l'association Tous avec Clément, au profit de la recherche contre les tumeurs cancéreuses chez l'enfant et l'adolescent.

Les bénévoles de l'association se sont mobilisés dès 7 h 30, samedi, pour préparer les deux cents petits déjeuners à un prix unique de 6 euros, commandés par les habitants d'Othis, Dammartin et Saint-Mard à l'occasion de la journée internationale du cancer de l'enfant. Huit équipages ont assuré les livraisons jusqu'à 10 h 30. Les dames ont reçu une rose, les messieurs un exemplaire de Magjournal, les enfants un petit jouet et les ados un stylo.

Nelly Barras

Vie locale

Othis

Rallye 4L Trophy : Valentin et Marie-Anne Catalano sont prêts



Valentin et Marie-Anne Catalano ont été reçus par le maire d'Othis, Bernard Corneille, à l'espace François Mitterrand, samedi 16 février. Ils y ont présenté leur véhicule, à cinq jours du départ du rallye étudiant 4L Trophy.

Valentin et Marie-Anne Catalano, frère et sœur, se lancent dans une aventure humanitaire en participant au rallye du 4L Trophy qui a lieu du 21 février au 3 mars. Ils partent de Biarritz, traversent l'Espagne, et affrontent le désert marocain jusqu'à Marrakech. Les enfants de Dammartin-en-Goële, sont soutenus par de nombreux sponsors, par l'association « Tous avec Clément » et par la municipalité d'Othis. Marie-Anne, le micro à la main, a déclaré : « Après un an et demi de travail acharné pour faire en sorte que notre vieille 4L roule, nous tenons à remercier les sponsors car sans eux, on n'aurait pas pu aller jusqu'au bout, et le maire qui nous a tout de suite soutenus car il est vraiment porté sur l'éducation... Et comme disait Antoine de Saint Exupéry, fais de ta vie un rêve et d'un rêve une réalité ».

Bernard Corneille leur a remis un fanion aux couleurs de la ville, pour l'accrocher à leur rétroviseur et leur porter chance : « Je vous souhaite un très bon voyage et du courage pour affronter les difficultés. On vous accueillera avec plaisir à votre retour ».

Le 4L Trophy est un rallye humanitaire au profit de l'association « Enfants du désert » qui aide à la construction d'écoles au Maroc et apporte des fournitures scolaires. Marie-Anne et Valentin Catalano représentent l'association qu'ils ont créée pour le voyage, « Les Cats Marrants », visant à la protection animale. Parmi les mille deux cents participants, ils ont tous deux été sélectionnés pour être ambassadeurs des « Enfants du désert », ce qui leur permettra d'aller rendre visite à des écoliers pendant toute une journée et de leur présenter le hockey sur gazon comme activité ludique.

Mathilde Couvillers-Flornoy

Mitry-Mory

Réunion avec le préfet de région : des habitants et riverains vent debout contre le CDG Express

Les opposants au CDG Express ont assisté en nombre à la réunion publique avec le préfet de région proposée par la mairie de Mitry-Mory, à l'Atalante, lundi 18 février,

La salle était pleine, lundi soir. Le public était venu pour débattre du CDG Express avec le préfet de région, Michel Cadot ainsi que les divers intervenants liés au projet. Les travaux ont commencé et, chaque matin, le maire de Mitry-Mory, accompagné d'élus et d'anonymes, tente de faire stopper le chantier. Depuis, des CRS ont été déployés sur le terrain et certains parlent d'un « Notre-Dame-des-Landes seine-et-marnais ».

Les représentants de l'Etat ont présenté le CDG Express et ses conséquences. Le maire, Charlotte Blandiot-Faride, indique : « Nous regrettons malgré tout que la rencontre ait été organisée après le lancement des travaux et la validation du projet par le ministre Elisabeth Borne... La volonté de l'Etat est de mettre œuvre le CDG Express contre l'avis du plus grand nombre ; la reconnaissance de l'existence d'impacts sur les transports du quotidien, particulièrement pendant la phase travaux ; l'impossibilité des autorités à répondre à la question fondamentale :

à qui profite la nouvelle infrastructure et pourquoi persister avec entêtement dans cette voie, sinon pour servir la privatisation du groupe ADP et la volonté d'augmentation de sa valeur financière par un moyen de transport dédié et privé ? »

Le préfet de région s'est retrouvé à débattre face à sept cents riverains et usagers du RER B. Il a déclaré : « Il y a eu un sous-investissement dramatique pendant vingt ans dans l'entretien de tous les modes de transport, que ce soit les routes ou le transport ferroviaire... Tout cela se paie aujourd'hui et on ne peut pas, en quelques mois ou quelques années, faire des travaux massifs pour rattraper le retard, que ce soit pour l'entretien, la modernisation ou la création de nouvelles lignes... »

Les habitants interviennent

Georges Poirrette, Mitryen depuis quarante ans, ingénieur retraité d'ADP, a présenté à son tour un projet alternatif qu'il a élaboré et qui serait « moins coûteux et plus court en trajet que le CDG Express ». Ainsi a-t-il proposé une utilisation des équipements déjà existants, entre autre la ligne K et une navette bus jusqu'à l'aéroport Charles-de-Gaulle, pour un trajet revenant à 11, 40 euros pour l'utilisateur contre 24 à 29 euros pour le CDG Express.

Pour rejoindre sa proposition, d'autres participants ont pris la parole à leur tour et les commentaires se sont élevés dans la salle : « Au lieu de dépenser une fortune dans un train qui ne sera pas rentable, il serait préférable de rénover la ligne B du RER. Vous n'avez pas compris la leçon, vous nous faites un OrlyVal bis. On va bosser sept à huit heures par jour et on passe trois heures dans les transports. Revoyez vos copies, on connaît l'histoire en tant que riverain ».

– J'ai une carte Améthyste et je prends le train le week-end car j'ai peu de moyens financiers et vous nous proposez un trajet Paris-Charles de Gaulle, entre 24 et 29 euros... Je nomme le CDG Express le train de la honte. J'ai pris dernièrement le RER B pour me rendre à un rendez-vous médical sur Paris et suite à un problème survenu sur la ligne, je suis arrivé trop tard. J'ai pris un autre rendez-vous mais dans trois mois... Je ne suis pas seul dans cette situation : des jeunes ont raté leur bac à cause de vous ».

– On ne peut pas se payer le ticket du CDG Express. Un bon gouvernement doit écouter, entendre les doléances des habitants avant de soumettre un projet. Cinq cent mille personnes



disent non au CDG Express ; moi je ne dis pas non, je dis stop et fin ».

– J'habite près des lignes de chemin de fer et j'en subis déjà les nuisances. Avec les travaux du CDG Express, les camions vont nous bloquer, il sera difficile d'atteindre la Francilienne ainsi que Mitry-Bourg... Monsieur le préfet, j'espère que le message passera, que vous allez nous écouter. Nous avons proposé un projet alternatif.

Nelly Barras

Mitry-Mory

Philippe Laloue se rallie à Laurent Prugneau en vue des municipales de 2020

Laurent Prugneau, chef de file du groupe UDI à Mitry-Mory, a rassemblé ses sympathisants, à l'espace Louise-Michel, mercredi 30 janvier. Sous la bannière « Un destin mitryen », il a reçu le soutien du groupe LR au conseil municipal et prépare les élections de 2020.

Les deux chefs de file, Laurent Prugneau à l'UDI (Union des démocrates et Indépendants) et Philippe Laloue aux LR (Les Républicains) se sont mis d'accord. Philippe Laloue se rallie à Laurent Prugneau.

Philippe Laloue a déclaré : « Laurent Prugneau mène une action que nous soutenons. Il peut y avoir quelques différences, mais de l'épaisseur d'une feuille de papier à cigarette. L'année va être cruciale car elle nous mènera vers le scrutin de 2020. Nous espérons faire enfin tomber le mur communiste qui entoure Mitry-Mory depuis près d'un siècle ».

Laurent Prugneau a égratigné la politique de Charlotte Blandiot-Faride, le maire PCF, « héritière de Corinne Dupont ». Entouré de son équipe, Laurent Prugneau n'a pas mâché ses mots, mercredi soir : « Voilà cinq ans que nous vous représentons à Mi-

try-Mory, avec la difficulté pour l'opposition d'exister et d'être reconnue par tous. Cinq ans de mépris, d'attaques, d'insultes de la part de la municipalité, surtout à mon égard. Il y a urgence de passer à une autre époque, à une autre politique, pour mettre fin au clientélisme, au népotisme et à l'inégalité entre les habitants ».

La réalité du Grand Roissy

Il a réaffirmé l'importance de l'aéroport CDG pour la ville : « Demain, notre territoire, c'est l'extension de l'aéroport, avec le projet dit T4 à l'horizon 2033 et une capacité de cent à cent-vingt millions de passagers annuels, soit quarante millions de passagers supplémentaires ». Selon lui, l'aéroport générera vingt milliards d'euros d'investissements privés, déjà acquis, avec plus de cent-milles emplois à la clé : « C'est aussi une garantie de ressources indispensables pour notre ville, y compris grâce à Europa-City pour financer, demain, notre centre municipal de santé, l'Atalante et d'autres prestations... »

Pour Laurent Prugneau, « il n'y a aucun exploit pour une ville disposant de 38 millions d'euros de budget annuel, hors emprunt, de pouvoir en



consacrer cinq à ses investissements, y compris scolaires ». Il ajoute, achevant de tacler la gestion budgétaire du maire : « Nos ressources propres, taxes foncière et d'habitation, ne couvrent même plus l'ensemble de nos frais de personnel, soit vingt-trois millions d'euros, en constante augmentation chaque année, dans un contexte fiscal toujours plus incertain. En 2014, nous comptons cinq-cents agents. Après les nombreux transferts de compétences vers l'agglomération et l'abandon des TAP (temps d'accueil périscolaire) en 2019, nous dénombrons six-cent-cinquante agents et sous-traitons bon nombre de services. Jusqu'où allons-nous tenir ? »

Serge Moroy

Compans

Festival de musique : Liane Foly a enchanté son public



Liane Foly a clôturé en beauté le festival de musique de Compans. Samedi 9 février. La chanteuse a plongé la salle Coluche dans l'humour mais aussi l'amour, à quelques jours de la Saint-Valentin.

Accompagnée de son fidèle pianiste, Hervé Noirod, elle a commencé par « Rêve orange », l'un de ses premiers titres, histoire de donner le ton à une soirée qu'elle voulait intimiste, jazzy et sensuelle. Avec un brin de nostalgie, décalé dans une bonne dose d'humour, Liane Foly a ainsi livré quelques confidences sur son enfance à Lyon, sa love story avec André Manoukian, ses débuts sur scène et à la télévision, ses relations avec le monde du spectacle.

Serge Moroy

Longperrier

Il a été difficile de départager les participants au concours de décorations de Noël

Le jury a eu du mal à désigner la plus belle décoration de Noël de Longperrier. Six participants ont été récompensés, mercredi 13 février, à la salle des Archers.

Le jury a longtemps délibéré avant de prendre la décision de récompenser les six participants, tant les maisons étaient superbement décorées. Le classement s'est opéré en deux catégories et chacun a reçu un diplôme d'honneur accompagné d'un chèque cadeau d'une valeur de quarante euros pour les premiers et de trente euros pour les seconds.

Nadia et Philippe Martin ont concouru pour la deuxième année : « Nous avons investi dans des illuminations avec des lampes à Led beaucoup plus économiques, et, l'année prochaine, nous envisageons une alimentation par panneaux solaires. Nous avons installé des guirlandes lumineuses et des boules dans les arbres du jardin ainsi qu'autour du perron. Nous avons également mis en place six projecteurs en direction de la façade de la maison qui reflétaient des flocons et des boules de neige ainsi que des flashes et des points rouge et des points vert qui tourbillonnaient. Il nous a fallu presque une journée pour installer cent cinq mètres de guirlandes lumineuses ».



Pour Corinne et Mickael Zarka, c'était une première : « Nous nous sommes lancés cette année dans l'aventure des décorations de Noël. Notre élément phare était le panneau de signalisation solaire qui indiquait : Attention ! Passage du Père Noël. Et il est passé d'ailleurs ».

Les lauréats du concours de décora-

tions de Noël sont Nadia et Philippe Martin, Christelle et Jérôme Henry, Monique et Robert Lababsa, Corinne et Mickael Zarka. Ils ont reçu un bon d'achat de quarante euros. Dominique Lelong et Catherine Lelong ont reçu chacune un chèque cadeau de trente euros.

Nelly Barras

Juilly

Une mère de famille accouche à domicile : un mois après, c'est l'opération « faire-part »

Delphine vient d'envoyer les faire-part de naissance de sa petite Albane, née le 27 décembre à Juilly. Elle les a préparés vendredi 25 janvier. C'était l'occasion de se souvenir de l'accouchement qui s'est déroulé « comme dans les films ». Le bébé est arrivé à domicile, sans que les cigognes y soient pour grand chose.

Le précédent accouchement qui avait eu lieu à Juilly remontait à 2016. Le dernier s'est produit en 2018, le 27 décembre, comme un petit miracle. La municipalité a envoyé ses meilleurs vœux à Delphine Bellynck, 29 ans, et son mari Florent. La maman raconte : « J'ai déjà deux enfants, Gaspard, 3 ans, et Hector, 20 mois, si bien que je savais que ce serait plus facile pour le troisième enfant. Mais j'ignorais que cela serait aussi rapide ».

Delphine et Florent s'étaient rendus à l'hôpital le matin même suite à des contractions douloureuses, mais les sages-femmes n'avaient pas jugé utile de la garder

« Une bassine d'eau comme dans les films »

En rentrant chez elle, Delphine a pris une douche pour calmer les douleurs, mais les contractions ont empiré. Vers 19 heures, elle a appelé les secours et a accouché quelques minutes après leur arrivée. La maman raconte : « Heureusement, les pompiers sont arrivés très rapidement. Tout s'est passé vite et dans le plus grand calme... Comme toute future maman, je m'attendais à un accouchement dans un hôpital, avec des sages-femmes et une lumière tamisée. Au lieu de cela, j'ai eu deux médecins du Smur et cinq pompiers costauds et musclés. Mon mari a préparé des bassines d'eau comme dans les films... Je n'ai pas eu droit à mon environnement très féminin et je n'ai pas eu de péridurale ! »

Didier Meney, chef du centre des pompiers de Dammartin-en-Goële, explique : « Un accouchement à domicile est une intervention rare et à risque, mais les pompiers sont formés pour ce type d'intervention ».



Albane est allée rendre visite aux pompiers pour fêter ses un mois. Elle a offert à ses frères une occasion de monter dans un camion rouge et d'essayer les casques fluos.

Isabelle Derock

Dammartin-en-Goële

La gendarmerie perquisitionne l'hôtel de ville : « Nous n'avons rien à nous reprocher » assure le maire



Les gendarmes ont débarqué, mercredi 6 février, à la mairie de Dammartin-en-Goële, pour saisir des documents administratifs et fichiers informatiques. Ils intervenaient dans le cadre d'une affaire de 2017 portant sur des tractations immobilières présumées entre promoteurs et élus. Après le départ des militaires, le maire, Michel Dutruge, reste « confiant » sur l'issue de l'enquête et tient à dédramatiser la situation.

La perquisition s'est déroulée mercredi matin, à l'ouverture de la mairie. Les gendarmes opéraient dans le cadre d'une commission rogatoire délivrée par un juge d'instruction du tribunal de Meaux.

Le maire a confirmé à Magjournal et a rappelé au conseil municipal, mercredi 20 février, que la perquisition était consécutive à une affaire de tractations immobilières : « C'est une procédure normale. On est toujours sur l'affaire des supposées tractations immobilières avec des promoteurs, qui auraient eu lieu à Dammartin. Je suis d'autant plus serein que tout est normal : la municipalité n'a commis aucune faute dans les marchés passés pour la commune. D'ailleurs, aucune interpellation n'a eu lieu ».

Si Michel Dutruge s'avoue confiant, il n'a pas pour autant souhaité en dire plus. Il a tout de même confié « qu'il pensait connaître l'auteur de la rumeur ». A la question de savoir s'il allait porter plainte contre « cette personne », il a répondu : « La perquisition vient tout juste d'avoir lieu et c'est trop tôt pour en parler, mais ce n'est pas exclu ».

La perquisition résulterait bien des rumeurs dénoncées lors du conseil municipal de novembre 2017 (relire notre article), qui impliquaient des élus de la majorité municipale. Ces derniers avaient même été auditionnés par les gendarmes, mais comme simples témoins.

A l'époque, le maire avait réagi fermement, dénonçant des « rumeurs infondées et de basses manœuvres politiques », qui surgissaient alors que le PLU (Plan local d'urbanisme) était en révision. « Les informations divulguées sont bien évidemment diffusées par des personnes mal intentionnées qui ont eu un lien, de près ou de loin, avec la municipalité » avait-il déclaré en séance. Il avait également déclaré, ce soir-là, qu'il prendrait « les mesures nécessaires pour que la vérité soit rétablie ».

Sun-Lay Tan

CENTRE COMMERCIAL PLACE SAINT-MARD

RESTAURATION / MODE / BEAUTÉ / AMEUBLEMENT / ALIMENTATION



PLACE AUX PETITS PRIX



Conception : www.so-logo.com / Photo : Adobe stock



SORTIE :
DAMMARTIN-EN-GOËLE



DistriCenter
VÊTEMENTS - CHAUSSURES - MAISON

ACTION
petits prix, grands sourires



Coiff&Co
LA COIFFURE À PRIX FAIBLES



Norauto



Retrouvez toutes les enseignes et services sur : www.placesaintmard.fr

Marchémoret

Jean-Louis Durand est un maire et un président «heureux»

Le maire de Marchémoret et président de la communauté de communes Plaines et monts de France (CCPMF) a affirmé, à l'occasion de ses vœux, jeudi 31 janvier, être un « élu heureux ».

Jean-Louis Durand est un maire heureux et n'a pas manqué l'occasion de le faire savoir, jeudi, devant un aréopage d'élus et de personnalités du secteur réunis dans la petite salle polyvalente du village. Il déclare : « Je suis aussi un maire heureux, un président heureux et un citoyen heureux ».

Le bonheur du maire a été perceptible tout au long de son discours dans lequel un bilan de son action a été dressé. Jean-Louis Durand indique : « L'ensemble des projets inscrits dans le programme sont tous réalisés. La vidéoprotection porte ses fruits. Les travaux du nouveau lotissement ont débuté. Nous avons pu maintenir nos quatre classes et allons inaugurer le city-stade. Des barrières de sécurité ont été installées à l'école dont les

classes ont été équipées de tableaux numériques ».

Le maire ensuite a annoncé que la salle polyvalente serait rénovée dans le courant de l'année.

En ce qui concerne la CCPMF, Jean-Louis Durand veut renforcer la proximité avec les habitants. Ainsi, la Maison des services au public itinérante va se déployer et pourra délivrer directement les cartes d'identités dans les communes. « Il ne sera plus nécessaire de se déplacer dans une autre commune ou de prendre un rendez-vous » insiste-t-il.

Par ailleurs, une maison de santé devrait ouvrir à Messy et il sera possible d'envisager une médecine aussi itinérante dans les autres villages. La création de deux micro-crèches est en cours de réflexion.

Jean-Louis Durand a également annoncé une baisse de 20% de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Il précise : « Nous avons dû d'abord l'augmenter pour faire face au déficit



de trois millions d'euros après l'amputation de la CCPMF. Maintenant nous voulons redonner du pouvoir d'achat aux habitants. Les six cent mille euros seront pris en charge par le budget de l'intercommunalité ». Enfin, l'élu a illustré son bonheur par un clin d'œil : « Quand on exerce une fonction d'élu, il faut avoir quelqu'un auprès de soi qui apporte l'équilibre, la paix, la sérénité et le courage. Je voulais remercier celle qui partage ma vie ».

Sun-Lay Tan

Saint-Pathus

« Au-delà des contraintes » : le maire mise sur l'écoute et le développement



La cérémonie des vœux de Saint-Pathus a eu lieu à la salle des Brumiers, vendredi 18 janvier. Le maire, Jean-Benoît Pinturier, est revenu sur les développements de la commune.

C'était une première pour les habitants : la traditionnelle cérémonie des vœux a eu lieu dans la salle de projection du centre culturel des Brumiers. Si aujourd'hui le maire, Jean-Benoît Pinturier, peut annoncer que la salle de spectacle de cent quatre-vingt-treize places est particulièrement demandée et que les organisateurs vont prochainement doubler la fréquence de diffusion des séances de cinéma, il a rappelé « le combat » mené pour l'ouverture du bâtiment : « Je veux souligner le courage des élus qui ont voté malgré les moments difficiles que nous traversons en matière budgétaire ».

Un développement maîtrisé

Le maire assure : « La mise en révision du plan d'occupation des sols permettra de dessiner Saint-Pathus pour les vingt prochaines années. Nous voulons un développement harmonieux et maîtrisé, c'est pourquoi nous n'ouvrirons pas de surfaces de constructions nouvelles ». Le développement de la commune passe également par la dynamisation du centre-ville : « La programmation s'étalera sur plusieurs années et permettra de répondre aux besoins des habitants en augmentant l'offre de commerces de proximité ». La municipalité va continuer de développer la zone de Noëfort et la zone commerciale près du magasin Colruyt, devrait ouvrir dans l'année.

RN 330

Jean-Benoît Pinturier a insisté sur l'aménagement du rond-point de la nationale 330 : « A mes yeux, il s'agit d'une révolution pour 2019. Après plus de trente ans de lutte, des manifestations, des pétitions, des interventions auprès des élus et ministres, après une opération coup de poing en 2013 en bloquant la nationale 330, et malheureusement des accidents tragiques, nous avons réussi à obtenir l'aménagement du rond-point Lear ». Même si la construction n'est pas dans les prérogatives de la commune, la municipalité a accepté de participer au financement à hauteur de 40 000 euros.

Isabelle Derock

Villevaudé

Projet Nexity : le maire refuse le permis de construire « en l'état »

Pascal Pian, le maire de Villevaudé, a distribué hier, lundi 4 février, un communiqué dans les boîtes aux lettres des habitants pour faire le point sur le projet immobilier de Nexity. Dans celui-ci, il annonce le rejet du permis de construire dans sa forme actuelle.

Après la diffusion du tract du collectif « Villevaudé notre village », début janvier (relire notre article), le maire apporte des explications sur le programme de Nexity et indique qu'il refuse le permis de construire « en l'état ».

Le motif du rejet proviendrait de « l'étude d'impact incomplète et de la non-conformité de deux articles du PLU (Plan local d'urbanisme) relatifs à l'implantation des bâtiments ». Le maire précise que le projet de Nexity « ne comporte que vingt-quatre pavillons autour d'une maison intergénérationnelle de quatre-vingt-quatorze logements ».

Il reconnaît : « Avec Nexity, nous

sommes devant un projet privé et le rôle de la mairie est d'instruire un permis suivant les règles en vigueur du PLU. La maison intergénérationnelle est une chance pour la commune et ses habitants, à la fois pour s'exonérer des pénalités futures et avoir un équipement utile à tous ».

Pascal Pian explique : « A compter de 2020, le périmètre de notre intercommunalité sera inévitablement modifié et nous nous retrouverons, de nouveau, associés avec une ou plusieurs communes de plus de 15 000 habitants. Cela nous ramènera à l'obligation de logements sociaux, ainsi qu'aux pénalités si nous ne sommes pas en règle ».

Les travaux de la station d'épuration pour fin 2019

L'appel d'offres pour les travaux de la nouvelle station d'épuration sera lancé avant l'été. Les travaux devraient démarrer en fin d'année, pour une durée de dix-huit mois. Selon l'élu, le déca-



lage du projet serait dû à la mise en place du financement par la CCPMF (Communauté de communes Plaines et Monts de France).

Les compensations financières négociées entre la municipalité et le promoteur Nexity vont permettre à la commune d'agrandir l'école Ivan-Peychès, ainsi que la construction du nouveau centre technique municipal. « Nexity contribuera également à l'assainissement, avec une participation versée à la CCPMF » ajoute le maire.

Serge Moroy

Charny

Handicap solidaire : des moules-frites accommodées à la crème générosité

La Pétanque charnoise a proposé, samedi 16 février, une soirée moules-frites à la salle polyvalente de Charny, avec le concours de la municipalité. L'événement était au profit de Maison du possible qui va développer un nouveau projet pour ses résidents. Nathalie Calonne, présidente de l'association, explique : « Il s'agit de compléter nos modalités d'accueil. La mairie

possède un local situé à cinquante mètres de la Maison du possible qu'elle propose de nous louer. Une fois aménagé, quatre personnes par nuit pourront y loger. Nous souhaitons créer de l'accueil séquentiel et modulable, de façon à ce que nos jeunes adultes puissent quitter le nid familial en douceur ».

Serge Moroy



Faits divers

Bussy-Saint-Georges

Il roule à contresens sur l'autoroute A4 et provoque deux accidents

Un automobiliste qui roulait à contresens sur l'autoroute A4, dans la nuit de dimanche 17 à lundi 18 février, a provoqué deux accidents.

Il était peu avant minuit quand le véhicule à contre-sens, a percuté une première voiture qui circulait normalement dans le sens Province-Paris. L'accident s'est produit à hauteur d'Emerainville, engendrant une personne blessée, sans gravité. Cinq kilomètres plus loin, à hauteur de Bussy-Saint-Georges, deux autres voitures ont été heurtées. Dans le second accident, deux occupants des véhicules ont été gravement blessés, l'un d'eux coincé dans l'habitacle et devant être désincarcéré par les pompiers. L'un des blessés a été conduit au centre hospitalier du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne) et l'autre à l'hôpital Henri-Mondor (Paris).



Une troisième victime n'a pas souhaité être prise en charge par les secours pour un transport à l'hôpital. Le chauffard a disparu. Il n'a pas été retrouvé malgré l'intervention de la brigade cynotechnique : deux chiens ont effectué des recherches sur environ 600 mètres en amont et en aval des lieux de l'accident. L'autoroute est restée fermée le temps de dégager les voies et que la police procède aux constatations d'usage. Une enquête a été ouverte.

Hélène Rousseaux

Meaux

Le corps d'un homme a été retrouvé dans la Marne

Le corps d'un homme de 54 ans a été repêché de la Marne, à hauteur du quai Sadi-Carnot, par les agents des services techniques de la mairie de Meaux, jeudi 14 février.

Le cadavre a été découvert, jeudi, à proximité de la rive gauche de la Marne près du restaurant la Péniche et de la halte fluviale. Les agents des services techniques ont appelé la police qui s'est rendue sur place vers 10 heures. Les pompiers plongeurs ont remonté le corps du malheureux sur la

berge. Durant l'intervention, un périmètre de sécurité a été mis en place. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'homme aurait été victime d'un accident. Il aurait glissé sur la boue et serait tombé dans l'eau. Il aurait succombé par hypothermie. L'homme, dont la carte d'identité a été trouvée sur lui, serait un sans-abri du secteur. Une autopsie doit être pratiquée pour déterminer les circonstances exactes du décès.

Sun-Lay Tan

Chelles

Incendie dans un hall d'immeuble

Un incendie s'est déclaré dans un immeuble de Chelles, situé rue Pasteur. Les faits se sont produits jeudi 14 février aux environs de 21 h 15.

Un feu a été allumé, selon toute vraisemblance volontairement, dans le hall de l'immeuble de quatre étages. Vingt-cinq résidents ont été évacués des appartements par les secours. Le

feu a été circonscrit et une enquête a été ouverte. D'après les témoins, plusieurs incendies du même type ont été allumés au cours des dernières semaines. Jeudi, les occupants ont pu réintégrer les logements après l'intervention des pompiers. Aucun blessé n'est à déplorer.

Hélène Rousseaux

Compans

Camionnette brûlée sur la RN2 : la deuxième en trois jours

Une camionnette a été incendiée sur la RN2 à hauteur de Compans, vendredi 15 février, aux environs de 22 heures.

La camionnette, qui brûlait quand les pompiers sont arrivés pour éteindre le feu, n'avait plus de moteur. Elle était abandonnée sur la bande d'arrêt d'urgence, dans le sens Soissons-Paris.

Une des voies de circulation a dû être coupée pendant l'intervention des secours. La camionnette n'avait aucun occupant. Les premiers éléments de l'enquête s'orientent vers un vol. La fourgonnette aurait été dérobée puis son moteur enlevé, vraisemblablement pour être revendu en pièces détachées.

Deux jours plus tôt, une première



camionnette, elle aussi sans moteur, avait été incendiée sur la bande d'arrêt d'urgence de la RN2. De là à imaginer qu'il s'agirait d'une équipe spécialisée dans le vol de véhicules et vente ou utilisation de pièces détachées, il n'y a qu'un pas.

Les services de la Dirif (direction des routes Île-de-France) ont signalé les feux aux pompiers qui ont circonscrit les deux incendies.

Hélène Rousseaux

Villevaudé

Accident sur l'A104 : une voiture écrasée entre deux poids lourds

Une voiture a été écrasée entre deux poids lourds lors d'un accident sur l'A104 à hauteur de Villevaudé, lundi 18 février.

Il était aux environs de 10 h 30 quand l'accident s'est produit. Dans le choc, la voiture a été prise en sandwich entre les deux poids lourds.

Le conducteur de la voiture s'est retrouvé coincé dans les tôles écrasées entre les deux camions. Gravement blessé il a dû être transporté par hélicoptère à l'hôpital Henri-Mondor à Créteil (Val-de-Marne) après avoir été désincarcéré par les secours. Les deux chauffeurs des camions ont été



choqués mais ils n'ont pas souhaité être conduits à l'hôpital après avoir été examinés.

La circulation a été interrompue et une déviation a été mise en place le temps de dégager les voies.

Hélène Rousseaux

Villeparisis

Un immeuble prend feu :

le maire arrive le premier et organise les secours

Un incendie s'est déclaré, mardi 29 janvier, dans le quartier du marché de Villeparisis. Il n'a fait aucune victime. Le maire, Hervé Touguet, est arrivé le premier sur les lieux et a très vite pris les mesures qui s'imposaient. Le maire est arrivé le premier pour porter secours aux habitants de l'immeuble, rue des Chênes, où l'incendie s'est déclaré. Il témoigne : « De retour de la cérémonie de la galette républicaine du sous-préfet, à Meaux, j'ai reçu un appel téléphonique m'informant d'un incendie dans le quartier du marché. Je me suis immédiatement rendu sur place ». Il a retrouvé sur les lieux Dominique Fages, conseillère municipale, qui réside dans le quartier, et Sylvie Mundviller, adjointe, les rejoint rapidement.

L'élu constate que l'incendie n'a fait aucune victime « grâce au dispositif d'alarme qui s'est aussitôt déclenché ». Les flammes ont quand même ravagé entièrement un appartement, nécessitant l'évacuation de tous les habitants de la cage d'escalier et l'instauration d'un périmètre de sécurité alentour. Le maire poursuit : « Nous avons ouvert la ludothèque située à proximité, afin de mettre tout le monde à l'abri et au chaud, avant que les pompiers n'interviennent ».

Les secours ont transporté au centre hospitalier de Jossigny par mesure de précaution, deux des habitants légèrement intoxiqués par les fumées.



Les commerçants du quartier se sont mobilisés également et ont offert un café chaud aux occupants de l'immeuble. L'incendie maîtrisé, ces derniers ont pu finalement réintégrer leurs appartements à 23 heures, tandis que la famille sinistrée était relogée dans un hôtel. « Une salle municipale avait été installée par les agents d'astreinte pour les accueillir, si besoin, dans la nuit. Je dois souligner le professionnalisme des pompiers et de la police qui sont intervenus pour sécuriser le secteur, mais aussi de celui des agents municipaux d'astreinte qui ont réparé en urgence une fuite d'eau ».

La fuite risquait en effet d'aggraver les dommages et de s'étendre à d'autres appartements de l'immeuble. « Une mention spéciale pour eux car, après avoir traité le problème, ils sont allés saler et déneiger les rues jusque tard dans la nuit » souligne Hervé Touguet. Si l'incendie a démarré dans une chambre, les causes exactes ne sont pas encore connues pour l'instant. Le commissariat de Villeparisis a été chargé de l'enquête.

Serge Moroy

Chelles

Incendie dans un immeuble en centre-ville : le feu aurait été allumé volontairement

Un incendie a éclaté vendredi 8 février, dans un immeuble de la rue Pasteur, à Chelles. Le feu aurait été allumé volontairement. Par chance, aucune victime n'est à déplorer.

Il était minuit passé lorsque, pour une raison encore inconnue, un incendie s'est produit dans une résidence du centre-ville.

Des locataires, qui rentraient tard, ont constaté des volutes de fumée qui se propageait dans les couloirs de leur immeuble. Après avoir immédiate-

ment prévenu les pompiers et alerté leurs voisins, ils ont entrepris de maîtriser le feu, qui s'était déclaré en fait dans trois points distincts de la résidence : dans un container à déchets ménagers à l'extérieur, devant l'entrée de la cave de l'immeuble et au niveau du troisième étage.

Les premiers éléments de l'enquête laissent à penser que l'incendie d'origine criminelle et l'affaire a été confiée au commissariat de Chelles.

Serge Moroy

Les sénateurs dénoncent les fermetures de classes

Communiqué
vendredi 8 février

Anne Chain-Larché, Pierre Cuypers et Claudine Thomas ont écrit, ce mercredi, au ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, pour l'alerter sur les nombreux projets de fermeture de classes prévus dans le premier degré, en Seine-et-Marne, à la rentrée scolaire.

En effet, à la suite de la réunion du comité technique spécial départemental (CTSD) de l'Éducation nationale, le 24 janvier dernier, ce sont près de cent quatre-vingt classes qui pourraient disparaître à la rentrée scolaire le département contre seulement soixante ouvertures, soit un solde très largement négatif.

« En tant que sénateurs, et donc de représentants des élus locaux de notre territoire, nous ne pouvons pas tolérer un tel abandon de nos villes et villages » ont souligné Anne Chain-Larché, Pierre Cuypers et Claudine Thomas dans leur courrier.

Après avoir abordé le sujet au Sénat lors des questions au gouvernement



fin janvier, les sénateurs ont choisi d'écrire ensemble un courrier au ministre afin de lui demander d'examiner à nouveau la situation de chaque commune.

Comme ils soutiennent le dédoublement des classes dans le réseau prioritaire, les sénateurs ont fait une proposition très concrète au ministre :

dédoubler également les classes de CP dans les territoires ruraux.

Les zones rurales sont en effet les plus affectées par ces fermetures de classes qui s'ajoutent à la désertification médicale ou à la disparition des services publics et du commerce de proximité. « Nos territoires sont abandonnés » concluent Anne Chain-Larché, Pierre Cuypers et Claudine Thomas qui espèrent donc obtenir une réévaluation du nombre de fermetures avant la prochaine réunion des services de l'Éducation nationale, prévue le 4 juin.

Seine-et-Marne

Les petites intercommunalités ont-elles un avenir ?

La question de la viabilité des petites intercommunalités, dont celle du Pays Créçois, était au menu des vœux du préfet de Seine-et-Marne, mardi 29 janvier, à Melun.

Le Pays créçois, fragilisé par la future intégration de Montry, Esbly et Saint-Germain-sur-Morin à Val d'Europe Agglomération et par l'adhésion de Quincy-Voisins au Pays de Meaux, peut-il encore exister sous sa forme actuelle ? Béatrice Abovillier, le préfet de Seine-et-Marne, a assuré qu'elle veillerait à ce que la continuité territoriale et le seuil de plus de 15 000 habitants soient préservés. Elle déclare : « Il reste dix-sept mille habitants au Pays créçois. Le schéma départemental qui a été élaboré en 2017 précise que les EPCI de moins de quinze mille habitants ne devraient pas exister ». Une réunion avec les élus du Pays créçois est prévue en mars.

Béatrice Abovillier ne « bloquera » donc pas les mouvements des communes mais rappelle que le choix de quitter un EPCI pour rejoindre un autre doit malgré tout être validé par la commission départementale de coopération intercommunale.

Volonté des élus

Le préfet a également admis que les

Carte scolaire : Stéphanie Do saisis les acteurs chargés de la négociation

Communiqué, lundi 18 février

La députée Stéphanie Do a pris acte des inquiétudes des parents d'élèves et des enseignants dans le cadre des discussions de la carte scolaire en Seine-et-Marne.

Des représentants de parents d'élèves des écoles maternelles des Aulnes et Claude Chappe ainsi que des écoles élémentaires Grande Prairie et du Mont Chalâts ont fait part, par voie postale ou électronique, à la députée de leur mécontentement face aux pré-annonces de prévision de fermeture de classes pour la rentrée 2019. En outre, ils déplorent le manque de moyens des établissements et la dégradation des conditions d'apprentissage. Aussi, la députée a sollicité un état des lieux précis ainsi que le plan prévisionnel des ouvertures et fermetures de classes pour la rentrée 2019 pour l'ensemble des communes de la circonscription. Par ailleurs, elle en a informé le ministre de l'Éducation nationale et la préfète de Seine-et-Marne.

Une fois ces éléments d'information recueillis, la députée les communiquera aux différents représentants des associations de parents d'élèves.

Elle invite ces derniers à venir la rencontrer au sein de sa permanence à Chelles afin d'engager le dialogue et trouver ensemble des solutions.



intercommunalités ont apporté peu de consensus : « L'Etat était moteur de l'élaboration du schéma mais maintenant il s'agit de la seule volonté des élus ». La représentante de l'Etat s'est toutefois interrogée sur la viabilité des petites structures : « Comment pourront-elles peser face aux structures plus grandes ? »

Ainsi, d'autres EPCI ont choisi de s'associer d'une autre manière, comme au nord de la Seine-et-Marne, les quatre intercos (Pays de Meaux, Roissy-Pays de France, Pays de l'Ourcq et Plaines et monts de France) qui se sont rassemblées autour d'un groupe d'intérêt public. Par ailleurs, au sein d'une même intercommunalité, des villes ont décidé de mutualiser certaines compétences, à l'instar de Longperrier, Othis et Dammartin-en-Goële.

Sun-Lay Tan



Made in France

01 60 01 41 92

01 60 01 37 58

Les + IMPRIM'VERT

Impression
Offset, Numérique et Grand Format...

Signalétique
Enseignes, Panneaux, Véhicules...

contact@imprimeriegenot.fr

www.imprimeriegenot.fr

Z.I. du Sauvoy
10, Avenue de Montboulon
77165 SAINT SOUPLÈTS

Héritage

Karl Lagerfeld a légué sa fortune à... sa chatte, Choupette

Le couturier emblématique des maisons de haute couture Chanel et Fendi est mort mardi 19 février à l'âge de 85 ans. Une grande partie de sa fortune a été léguée à Choupette, sa chatte. Karl Lagerfeld avait déjà désigné l'un de ses héritiers testamentaires en 2015. Sa fortune ira en grande partie à Choupette, la chatte qui partage sa vie depuis de nombreuses années et pour qui il voue un véritable culte au point d'écrire un livre qui lui est consacré et de lui créer un propre compte Instagram (@choupettesdiary). Depuis, la chatte de race birmane au poil blanc et aux yeux bleus comptabiliserait plus de 207 000 followers.

L'animal a même participé à plusieurs campagnes de publicité qui ont engendré près de trois millions d'euros de revenus que le styliste a pris soin de mettre de côté. Une chose est sûre, Choupette ne manquera pas de pâtée.

La loi française interdit toutefois ce type de transmission patrimoniale [Ndlr : Peut-être parce que les héritiers ne peuvent pas payer les droits d'héritage...] mais pas d'autres pays. D'ailleurs Karl Lagerfeld aurait rétorqué : « Ca tombe bien, je ne suis pas Français ». La transmission patrimoniale



est possible dans d'autres législations. Ainsi, l'animatrice vedette américaine Oprah Winfrey aurait décidé de léguer à ses chiens sa fortune estimée à 27 millions d'euros.

Finalement, l'histoire des Aristocats mise en scène par Walt Disney ne serait pas loufoque. Dans le film, « Madame » fait venir son notaire et

demande à celui-ci de rédiger un acte en vue de léguer sa fortune à ses chats. L'avid et perfide Edgar qui vient en second sur la liste se met en devoir de se débarrasser des chats pour pouvoir rester seul héritier. De là, on imagine que Choupette devra avoir un bon garde du corps. Sans doute Papa Karl aura tout prévu pour elle.

Sun-Lay Tan

Lire aussi sur Magjournal77.fr

- **Meaux** > Jean-Marie Bigard rencontre des Gilets Jaunes après son spectacle au Colisée
- **Nanteuil-lès-Meaux** > Jacques Romano a repris le garage GM Anciennes
- **Nanteuil-lès-Meaux** > Centre-ville : Nina Salle ouvre son premier institut de beauté
- **Chauconin-Neufmontiers** > Les meilleurs apprentis bouchers d'Ile-de-France ont concouru à l'Ima du Pays de Meaux
- **Trilport** > Le radar de la RD 603 de nouveau vandalisé
- **Quincy-Voisins** > Les croqueurs de pommes ont transmis l'art de la greffe [Vidéo]
- **Bussy-Saint-Georges** > Chantal Brunel critique: « Villa Bellagio, le maire s'est détourné des dossiers difficiles et urgents de notre commune »
- **Lagny-sur-Marne** > Un pompier sauve une femme qui s'était jetée à l'eau
- **Pomponne** > Le contentieux entre la commune et la Sem de Montévrain pourrait trouver une issue
- **Saint-Thibault-des-Vignes** > Echo : la cloche de l'église sonne 54 heures
- **Lagny-sur-Marne** > Inondations : la Ville « dépoussière » son plan communal de sauvegarde

- **Chelles** > Lycée Gaston-Bachelard : les professeurs ont protesté contre la réforme Blanquer
- **Chelles** > Concours : Tous mordus de canicross [Vidéo]
- **Courtry** > Trajet en sus : le minibus pour les seniors ira chez Truffaut à partir du 24 mars
- **Courtry** > Ils ont appris les gestes de secours pour sauver une vie
- **Dammartin-en-Goële** > Fermeture du gymnase Lerozier : le danger était « imminent »
- **Dammartin-en-Goële** > Le maire critique les décisions budgétaires de l'interco : « Le Val-d'Oise est servi avant nous »
- **Saint-Mard** > Ils ont fêté la Saint-Valentin sur la piste de danse
- **Longperrier** > L'extension de l'école sera Cubic et construite essentiellement en bois
- **Claye-Souilly** > Nouveaux champions de France de sambo : ils complètent le palmarès du FSE
- **Mitry-Mory** > Inauguration du Concorde avec Romane Bohringer : le cinéma de quartier a maintenant tout d'un grand [Diaporama]
- **Saint-Pathus** > Le loto aidera à financer la compagnie d'arc [Diaporama]

FORMATION GRATUITE À L'ANGLAIS DES MÉTIERS AÉROPORTUAIRES

La CCPMF propose Du 11 mars au 5 avril 2019 Une session de 4 semaines tous les après-midi de 14h à 17h (sauf les mercredis)

Un test d'évaluation des candidats aura lieu au siège de la CCPMF, 6 rue de Générac de Gault, à Dammartin-en-Goële, les 12 et 14 février après-midi.

PLAINES ET MONTS DE FRANCE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Maison de services au public 07 87 08 67 22

RENSEIGNEMENTS

LONGPERRIER

Salle de l'Orangerie

Samedi 16 mars 2019 à partir de 19h30

SOIRÉE DANSANTE AVEC PAËLLA

Menu Paëlla Adulte 27 euros 1 sangria offerte Paëlla 2 boules de glace	Menu Paëlla Enfant moins de 12 ans 14 euros 1 boisson Paëlla enfant 1 glace
---	--

Boissons non comprises
Places limitées à 130 personnes

Réservation obligatoire, paiement par chèque ou espèces aux permanences du CDF à l'ancienne mairie Place H. Ste Beuve, les samedis de 10h à 12h les 13, 20, 27 février et 6 mars, les mardis de 18h à 20h les 13, 20, 27 février et 6 mars.

Pour tout renseignement cflongperrier@gmail.com - Tél : 07 42 95 72 52 Facebook Comité des fêtes Longperriotes

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Santé

La grippe sévit encore : cinq remèdes naturels pour soulager des symptômes

La grippe s'est implantée en Ile-de-France un peu plus tardivement que les deux années précédentes. Touchée, la région francilienne serait même l'une de régions où la grippe est la plus contagieuse en ce moment, selon l'agen sanitaire Santé publique France.

Les signes du virus de la grippe sont bel et bien là... et vous êtes touchés. En attendant de voir un médecin, et même après l'avoir vu, aidez-vous de quelques remèdes naturels qui vous soulageront et vous permettront de passer la mauvaise période « un peu moins difficilement ».

Ça commence par des étournelements, le nez qui coule, suivi de toux, de courbatures. Arrivent ensuite les frissons, les tremblements, les maux de tête et la sensation que le cerveau va éclater tellement il surchauffe. Le corps éprouve le besoin de stopper toute activité. Glissée parmi le gros de la cavalerie des symptômes, la fièvre monte : 39... 40 °C... C'est l'insomnie... impossible de dormir et de plus on se sent vraiment mal.

Il sera impossible de trouver suffisamment de forces pour sortir, ni même se concentrer pour assurer du télé-travail. Quant à se montrer dans cet état pour un rendez-vous qui vous tient à cœur, ce n'est même pas la peine d'y penser.

Cinq trucs pour soulager

Quelques petites astuces naturelles peuvent soulager le temps d'obtenir un rendez-vous chez le médecin. C'est lui qui pourra diagnostiquer la maladie. Quand les premiers frissons arrivent, mettez-vous au lit dans une chambre qui ne doit pas être trop chauffée (19-20° maximum), mettez un gant humide sur votre front, cela soulagera de la fièvre.

Il est aussi important de vous hydrater avec de l'eau et des tisanes, infusion à la camomille, au thym ou au citron avec du miel et de la cannelle, un analgésique naturel antibactérien, désinfectant naturel. Côté hydratation, si l'appétit a disparu, une soupe sera sans doute la bienvenue.

Le jus de citron riche en vitamine C est un super antiseptique qui renforce les défenses du système immunitaire. Buvez le jus d'un citron dans un verre d'eau plutôt fraîche car le chaud va annihilé les précieuses vitamines.

Le curcuma, antiviral, antimicrobien, antiseptique, sans doute l'un des meilleurs remèdes, va permettre de limiter l'importance des symptômes. Si vous mangez, saupoudrez ½ cuillerée à thé de curcuma en poudre sur vos plats. Sinon, buvez 2 tasses par jour d'infusion de curcuma : dans une tasse, versez de l'eau bouillante sur une cuillerée de poudre de curcuma. Laissez infuser



durant 10 à 15 minutes puis filtrez et sucez avec du miel.

L'huile d'arnica, anti-inflammatoire et analgésique, vous aidera à atténuer les courbatures. Appliquez-la en massage lent et profond.

La période de contagion est d'environ six jours y compris la période d'incubation qui est de 24 à 48 heures. Pendant la période d'hiver, il est recommandé de se laver les mains et de placer un mouchoir devant votre nez et votre bouche. Si vous avez un masque anti-microbes que l'on trouve en pharmacie, c'est encore mieux afin de ne pas contaminer tous vos proches. (En plus, ça donne un air Michael Jackson apprécié par les fans...) Cependant, ceux qui vivent sous le même toit qu'une personne grippée ont peu de chance d'échapper au virus.

Vaccin et hygiène

Le choix du vaccin contre la grippe reste aux patients eux-mêmes. 9 millions de vaccins ont été vendus cette année. Les stocks de vaccins disponibles en pharmacie au mois de décembre étaient un temps proches de l'épuisement. Ce sont 2 millions de vaccins supplémentaires vendus par rapport à la campagne précédente. La protection contre la grippe est atteinte deux semaines après la vaccination. Ainsi est-il recommandé de se faire vacciner avant la phase épidémique du virus.

Des gestes d'hygiène contre la grippe et les virus d'hiver sont rappelés par les pouvoirs publics dans une nouvelle campagne : se laver fréquemment les mains, éternuer dans son coude plutôt que dans ses mains, porter un masque jetable quand on a un syndrome grippal, en particulier au contact des personnes fragiles (personnes âgées, immunodéprimées, jeunes enfants, femmes enceintes).

La recette

par Supercook

Les œufs pochés, l'envie de se dorloter



Deux œufs sur une tartine, on pourrait penser que c'est trop simple... mais pochés, l'envie prend tout son sens, surtout pour le brunch du dimanche. Envie de cocooning, de douceur, et de dopamine...

Les protéines de l'œuf aident à synthétiser la dopamine, qui, comme son nom l'indique, va schématiquement vous booster tout en douceur, naturellement. C'est un élément essentiel dont vous vous ferez bénéficier avec des œufs pochés. C'est ce qu'on ne trouve pas dans les œufs durs puisque le jaune est... dur. Tous les trésors de bienfaits qu'ils contiennent seront eux aussi cuits.

Alors on opte pour la santé et en plus, les œufs pochés, c'est bon.

Pour 2 personnes, il vous faut :

- Quatre œufs bio (ou numéro 1 – inscrit sur la coquille en rouge) bien frais
- 3 cuillères à soupe de vinaigre d'alcool
- 1 litre d'eau

Pour la sauce blanche :

- 30 g de beurre
- 15 g de farine
- 50 cl de bouillon
- deux ou trois brins de ciboulette
- Poivre
- Sel

Il est conseillé de sortir les œufs du réfrigérateur environ deux heures avant de les cuire. Evidemment, si vous venez de vous lever et avez une faim de loup, vous allez sauter l'étape.

Dans une casserole, portez à ébullition 1 litre d'eau additionné de 3 cuillères à

soupe de vinaigre d'alcool. Cassez les œufs dans des tasses ou des soucoupes et mettez-les de côté.

Quand l'eau est à ébullition, donnez-lui à l'aide d'un fouet un mouvement tournant. Faites glisser les œufs un à un, pas plus de 2 ou 3 à la fois afin de bien maîtriser la cuisson. Le mouvement tournant est nécessaire pour permettre au blanc d'envelopper immédiatement le jaune et d'y rester coller.

Laissez pocher 3 à 4 min en maintenant l'eau frémissante. Avec une écumoire, déposez les œufs dans un saladier d'eau glacée pour 3 à 4 secondes, le temps d'interrompre la cuisson. Egouttez ensuite sur un linge et déposez sur une tartine ou deux parties de pain à burger coupées dans le sens de la largeur et passées au grill.

Les œufs pochés ne se salent qu'après la cuisson.

La sauce blanche

Faites fondre le beurre dans une casserole. Ajoutez la farine et remuez à la cuillère en bois. Laissez cuire 5 minutes à feu doux. Versez peu à peu le bouillon tiède tout en fouettant. Salez et poivrez selon votre goût puis laissez épaissir 10 minutes sans cesser de remuer. Vous pouvez ajouter une pointe de curry ou de safran à la sauce, ou bien la servir nature.

Si vous ajoutez de la sauce blanche sur vos œufs pochés, ce n'est pas la peine de saler ceux-ci puisque la sauce le sera.

Parsemez de ciboulette ciselée.

Le plus du gourmet affamé :

Placez une tranche de bacon grillé avant de poser vos œufs sur le pain.

Idées de lecture

Les sentiments dansent et fricotent avec l'amour destructeur, dangereux et angoissant

Quand la littérature fouille dans les coins les plus obscurs de l'âme humaine, ça donne à réfléchir et même parfois angoisser. Sabrina Philippe ouvre le bal des livres à suspense dans la sélection où le psychologique entre dans la danse des sentiments. Editions Buchet-Chastel, Carnets Nord, Albin Michel, Gallmeister. Chronique sur Magjournal77.fr



Les mots fléchés

prises d'habitudes champignon	qaine oiseau-mouche	mention-nais étoiles	exsudera attaque rapide	boisson de five o'clock arbre à latex appelle-tait	confes-sion	renonce observeras
ornement de lèvres					mèche rétive porteur d'hérédité	
soldat				plantes de druide de façon autorisées		
distance en Chine indépendants	renfort de charge souffles		colorer nez amusants		devant la matière très serrés	
mesures agraires ni blanc ni noir		trouera sursautons				vie de privation
		fis feu habitant			nation d'Amérique prises de vitesse	
considérations	idéales résistes					prières
nids de rapaces sous-traité			pareil porteurs de gratt-culs	sarrasin toque de magistrat		oui mais d'avant autre do
mettons en place arrière		divisés élagua	article de souk			personnel mauvais-se route
	parés-seux boissons infectes		manière adroite qualité de perle		eu le droit douze mois	met les uns sur les autres
fluctua-tions	s'inquiè-tent (se) vendues			com-mo-de problème		
unité d'angle	subju-guées dévidoir de cocoon					existait
			erbium en chimie vieil indien	suça son lait paque des titres	coupelle du labo empereur slave	
pièce-tte au Japon armes blanches		certain appris		traditions rayons bronçants		il bat le roi entre ré et fa
			vaques de séismes			
torche				certitude		

Sudoku

Le Sudoku : remplir les cases avec des chiffres de 1 à 9. Un même chiffre ne peut figurer qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne, et une seule fois par carré de neuf cases.

1

5		6	1	7	9			
	9							1
			8	9	7		4	
	5	4	1			6	8	
	7	4		8			5	
	8	6			9	1	3	
	6		2	1	5			
3								1
4	1		9	3				6

2

1	9	8		2	5			
				1				
		7		5		1		4
5							3	
	9			3			6	
	4							1
4	1		2		8			
			4					
	7	2			8	5		6

3

			8	2	1			
			1	7				
						4	6	
3			5					2
		7	8	3	6	1		
9				4				5
2	6							
			9	3				
	4	9		1				

Sudoku Lettres

4

				W				F
	K					X	V	
H			X	U			M	
					U			
V		F		A		M		U
			K					
	H			M	X			W
	A	V					F	
K				H				

5

		H	A					
				A			M	
W	V			X				F
				W		M	F	X
X								K
U		H	V		X			
	U				A		W	M
			X		W			
							U	V

L'agenda

Meaux

FORUM JOBS D'ÉTÉ

SAMEDI 16 MARS 2019 DE 9H30 A 16H30

MANUTENTION SERVICES VENTE LOGEMENTS AGRICULTURE TOURISME DU DÉVELOPPEMENT DURABLE RESTAURATION ACCUEIL

RENSEIGNEMENTS BIJ 01 83 69 01 93 OU 94
Maison de l'économie et de l'emploi
12 boulevard Jean Ross 77100 Meaux

Vaincre l'illettrisme

La dictée nationale du Rotary

Samedi 16 mars 2019
14h - IUT de MEAUX
17, rue Jablinot
Parking réservé
Entrée gratuite

Maurine Muriel Hélicher
Membre Adjointe du Rotary
à la Carrière de l'Éclaircie

Venez vous amuser en famille !
Ludique et anonyme

Goûter et Tombola

Inscriptions: dicteerotarymeaux@gmail.com ou sur place

MARS bleu 2019

1 mois de mobilisation contre le cancer colorectal

UN MÉDECIN GASTRO-ENTÉROLOGUE RÉPONDRA À VOS QUESTIONS APRÈS LE SPECTACLE

PIÈCE THÉÂTRALE ET MUSICALE :
« Deux petites crottes et le tour est joué ! » :
le Colon dévoilé, une prévention nécessaire.

DIMANCHE 24 MARS 2019 À 15 H
Espace Caravelle - Meaux - ENTRÉE GRATUITE

RENSEIGNEMENTS AU 06 81 01 01 24

DIMANCHE 24 MARS 2019

LA MELOISE MEAUX

COURSES NATURE 100% FEMMES PLAGE - PARC DU PÂTIS

9H00 MARCHÉ SOLIDAIRE 3,5 KM - POUR TOUS
10H00 COURSES ENFANTS NÉS DE 2014 À 2004
11H00 LA MELOISE 100% FEMMES 7,5 KM

NOUVEAU !
12H00 CANICROS 5KM

INFO : 01 83 69 01 40 / DIRECTION.SPORTS@MEAUX.FR

Varredes

CLUB de l'AMITIE de VARREDES
DIMANCHE 17 MARS

APRÈS-MIDI DANSANT
Avec le dynamique accordéoniste
François CHYLINSKI

Ouver & Tous

SANS RESERVATION

Toutes les choses que vous aimez

ENTRÉE : 12 € (une pâtisserie comprise)
SALLE POLYVALENTE de 14 h à 18 h

7ème Loto du Printemps

Organisé par le Comité des Fêtes de Varredes

Salle Polyvalente de VARREDES
Samedi 23 mars 2019
début des jeux à 20h30

Tarifs des cartons
4€ le carton
10€ euros les 3 cartons
20€ euros les 7 cartons

(Dans la limite des places disponibles)
Nombreux lots sur le thème du printemps, le jardin, les sorties
Accessoires voiture, Bons d'achat, Jeux extérieurs,
Barbecue, Salon de jardin
Et "Partie Surprise" !!!!
Et plein d'autres lots vous attendent !

Petite restauration et boissons en vente sur place.
Ouverture des portes à 19h30
Réservations par mail : comitefestes.varredes@gmail.com Ou au 06.84.57.45.89

Villenois

11ème FESTIVAL DE THÉÂTRE SCOLAIRE

Le samedi 6 et le dimanche 7 avril 2019
A la salle des fêtes
16 place Picard 77124 Villenois

Chauconin-Neufmontiers

En mars
Samedi 23
ATELIER SHIATSU
Les Incroyables de Chauç,
salle de la convivialité

Dimanche 24
Challenge de judo
salle polyvalente

Crécly-la-Chapelle

Brocante de l'APEEP

Samedi 30 mars
de 10 à 17 heures
A l'école maternelle
bureau@apeep.fr

Samedi 6 avril

La collégiale Portes ouvertes

Accès gratuit de 10 à 18 heures tout le week-end
Visites guidées de 10 à 12 heures et de 14 à 16 heures
Gratuit sur réservation au 01 64 63 70 19

Aussi dimanche 7 avril
Journée des plantes et arts du Jardin
de 10 à 18 heures
au château

Quincy-Voisins

Espace micro entreprise
Se mettre à son compte
Offres d'emploi locales
Ateliers Coaching
Conseils CV
Jobs d'été

le Pays Créçois
Communauté de Communes

GRATUIT OUVERT À TOUS

FORUM EMPLOI
du Pays Créçois

MERCREDI 20 MARS 2019 10h à 16h

ESPACE JEAN FERRAT QUINCY-VOISINS

Lizy-sur-Ourcq

En mars

Samedi 9 : Carnaval de la commune,
Salle Maison rouge

Dimanche 10 : Journée du théâtre, Salle du Parc

Samedi 16 : Loto du Gardon rouge
Salle Maison rouge

Dimanche 17 :
Brocante du club des Optimistes

L'agenda

Bussy-Saint-Georges

DIMANCHE 10 MARS 2019
BUSSY ST GEORGES
Gymnase Maurice-Herzog - Bd des Genêts (77600)

SUPER LOTO

Organisé par le Lions club de Bussy Saint-Georges Marne la Vallée

Ouverture des portes à 12h00
Début des parties 14h00

Réservations & Renseignements
07.82.00.71.29.

NOMBREUX LOTS A GAGNER

1 voyage d'une valeur de 1.500 €

Plus une multitude d'autres lots et de bonnes surprises

Bars en scène

Vendredi 22 mars à 20 h 30

Soirée musicale aux accents pop, rock et folk en compagnie de chanteurs et musiciens locaux,

au **Red Corner**,
2 avenue de l'Europe
Infos : 01 64 77 88 55

Marne et Gondoire

PRINTEMPS

Le parc culturel ouvre sa saison avec le festival Concorde(s)

Dimanche 17 mars à 15 heures

Parc culturel de Rentilly
espace des arts vivants
1 rue de l'Étang
77600 Bussy-Saint-Martin
Réservation conseillée au 01 60 35 46 72, à partir du 11 mars

Serris

Le sport, samedi bien !

Samedi 16 mars
de 10 à 12 heures 19 h 30
gymnase Olympe de Gouge

L'agenda

Chelles

39ème
FESTIVAL DE
L'IMAGE PROJÉTÉE
CHELLES **MULTIPHOT**
DU 8 AU 10 MARS 2019

**Les rencontres de
l'image projetée**
Samedi 9 mars
de 14 à 18 heures
Projections de
montages amateurs
et professionnels

Foire photo
Dimanche 17 mars
de 9 à 18 heures
Durée 1 h 30
La rencontre
des collectionneurs
Photo Ciné Son
Ateliers portraits
au flash de studio
sur inscription

Centre culturel,
Théâtre de Chelles

Courtry

Mini-ferme
Parc Lucie et Raymond Aubrac
Du 15 mars au 1er avril
et du 1er octobre
au 3 novembre :
tous les jours, 8 h-18h30
Du 1er avril
au 30 septembre :
tous les jours, 8h-20h

Gressy-en-France

Soirée choucroute
Samedi 16 mars
à partir de 19 h 30
Salle des fêtes
Réservations avant
lundi 11 mars
asso.gag.gressy@gmail.com

Mitry-Mory

A l'Atalante
Samedi 6 avril à 20 h 30
Grand Corps Malade

Samedi 16 avril à 20 h 30
Fatoumata Diawara
Rens/résas :
01 60 54 44 80
Tarifs : de 17 à 23 €

Othis

Le Centre Culturel d'Othis et Emily
proposent aux enfants une

ZUMBA KIDS PARTY CARNAVAL

ouverte à tous les enfants
(adhérents ou non du Centre Culturel)

dimanche 17 mars 2019

à partir de 15h30

salle Agora - Othis 77280

Elle sera animée par Emily, professeur de Zumba/Fitness.
Les kids pourront se déguiser avec le costume de leur choix.

Tarif adhérent : 5€ / Tarif non-adhérent : 7€



Renseignements et inscriptions obligatoires :

☎ : 01 64 02 74 36 - 06 85 23 58 37

✉ : centre_culturel.othis@yahoo.fr

Facebook Iron Dance

Dammartin-en-Goële

La municipalité organise une

SOIRÉE CABARET

Voyage Venez découvrir
le monde dans
un mélange de sensualité
et de folie

Réservations : 01 60 54 97 32
Samedi 9 mars 2019
20h30
Villa de Gesvres

Places tarif : 11€
Carte Privilege : 11€
Tarif réduit : 9€

Informations, vente des billets
et réservations à la médiathèque
au 01 60 54 97 32

Le printemps des poètes
concours de poésie
Du 9 au 23 mars, médiathèque

Théâtre

M'sieur Offenbach
Samedi 30 mars
à 20 h 30 à la Villa Gesvres
Entrée 10€
Renseignements au
06 07 84 92 02

Villeparisis

villeparisis

Samedi 23 mars 2019
participez sans fautes à la
dictée
intergénérationnelle

Prenez-vous à 14h
à l'école élémentaire Anatole France
pour tout le monde, à partir de 8 ans

Inscriptions au 01 60 21 21 03
ou par mail
sports@mairie-villeparisis.fr

Villevaudé

Villevaudé

Soirée Années 80

SAMEDI 23 MARS
Ouverture des portes dès 20h
jusqu'à 2h30

ENTRÉE 10 €
Salle des Merisiers
Rue Adèle Claret à Montjay la Tour
Inscription en Mairie ou sur place
Renseignements au 01 60 26 26 19

Saint-Pathus

Centre culturel des Brumiers

Samedi 16 mars à 18 heures
Connaissance du monde :
Viva Argentina !

Samedi 16 mars à 18 heures
Connaissance du monde :
La magie celtique
Tarifs : Adhérents 5 euros
Non adhérents 8 euros

Samedi 30 mars à 20 h 30
Laurent Tesla, mentaliste
Tarifs : 15 euros : adhérents
20 euros : non adhérents

Dimanche 7 avril à 16 heures
Elodie Poux,
le syndrome du Playmobil
Tarifs : 20 euros : adhérents
25 euros : non adhérents
Réservations en mairie
01 60 01 01 73

Prochain numéro :
avril 2019

Sortie le 5 avril

Disponible en présentoirs :
la liste sur magjournal77.fr

Pour annoncer
vos manifestations
dans nos colonnes papier,
transmettez vos textes
et visuels au plus tard
jeudi 14 mars
à info@magjournal77.fr
Vous pouvez aussi les
envoyer directement dans
l'Agenda
sur Magjournal77.fr

Tous les articles
et les vidéos
sur Magjournal77.fr



Magjournal 77

SAS au capital de 2 000 euros
RCS Meaux : 831 327 606

Le mensuel - Gratuit

4 rue des Petits Margotins
77470 Boutigny
Tél. 01 60 25 62 05

Email : info@magjournal77.fr

Président

Directeur de publication :
Jean Hégoberu

Rédactrice en chef :
Hélène Rousseaux

Rédacteur en chef adjoint :
Sun-Lay Tan

CPPAP
publication de presse
en ligne :
0922 Z 92802

ISSN : 2607 - 947X
(édition imprimée)
ISSN : 2608-3876
(édition en ligne)

- Tous droits réservés -
Reproduction totale
ou partielle interdite

Service commercial et publicité
01 60 25 62 05 - 06 15 42 04 61

Impression
Imprimerie Génot
Z.I. du Sauvoy
10 av. Montboulon,
77165 Saint-Soupplets
www.imprimeriegenot.fr
Imprimerie labellisée
Imprim'Vert



RENAULT
La vie, avec passion



Garage Trudon-Bos

Offres exceptionnelles
Portes ouvertes du 14 au 18 mars



Vente de véhicules
neufs, occasions et reprises
Véhicules de collaborateurs
et de direction

Tél. 01 64 33 18 21

17 av. des Américains, 77910 Varreddes
trudon.bos@gmail.com